

Redivision des comtés

Un projet qui ne ferait pas long feu

par Claude Fortin

CHICOUTIMI (CF) — S'il n'en tient qu'aux intervenants du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la proposition de redivision des districts électoraux provinciaux ne fera pas long feu.

Présente au Saguenay-Lac-Saint-Jean lundi et mardi prochain, la Commission de révision des districts électoraux, qui a soumis la proposition actuellement en discussion, entendra les commentaires de toutes les personnes ou organismes du milieu qui voudront bien lui en faire part. A une semaine des audiences, un vent d'opposition se dessine assez

nettement.

La proposition de la commission, formulée au printemps 1978, prévoyait essentiellement la création d'un sixième district électoral au sud de la rivière Saguenay; le comté Tremblay; l'annexion du secteur Chibougamau-Chapais au comté de Roberval; l'inclusion de la ville de Roberval au comté de Lac-Saint-Jean; l'extension du comté de Dubuc de Mistassini à Forestville.

L'annonce de la date de la tenue des audiences, à peine un peu plus d'une semaine à l'avance, a paru prendre un peu par surprise les intervenants. Chacun se propose maintenant de rassembler, au

cours de cette semaine, les données qu'il possède ou de faire rapidement le point sur le travail déjà accompli.

L'une des propositions les plus élaborées viendra vraisemblablement de l'exécutif du Parti Québécois du comté de Dubuc, mandaté par l'exécutif régional pour réaliser le travail. En substance, on proposera de porter le nombre actuel de comtés de cinq à sept; d'inclure Chibougamau-Chapais au comté de Roberval; de créer une nouvelle circonscription entre Saint-Félicien et Saint-Nazaire; d'arrêter à Saint-Nazaire celle de Dubuc et d'étendre le nouveau

comté Tremblay au sud de la rivière Saguenay, entre Larouche et Canton Saint-Jean.

Une seconde proposition de l'exécutif québécois parle d'un Saguenay-Lac-Saint-Jean à six comtés, laissant deux comtés seulement dans le secteur Lac-Saint-Jean.

A Alma, le maire Gabriel Fortin a d'ores et déjà indiqué son intention de s'opposer, devant la commission, au démantèlement de l'actuel comté Lac-Saint-Jean, à l'intérieur duquel on a construit, au fil des ans, une vie socio-économique à la mesure des besoins d'une population homogène.

L'idée d'une sixième circonscription intéresse M. Fortin, "mais pas au détriment de tous les autres comtés".

Les deux municipalités d'Hébertville, qui avaient déjà manifesté leur objection formelle à être détachées de Lac-Saint-Jean, feront une intervention en ce sens auprès de la commission.

Le secteur Chibougamau-Chapais, quant à lui, plaidera de nouveau en faveur d'un comté autonome, qui inclurait aussi la réserve indienne Mistassini et l'ensemble du territoire de la municipalité de la baie James. Faute de pouvoir obtenir satisfaction en ce sens, laisse-t-on entendre dans le

secteur, on préférerait se voir rattaché au comté de Roberval, plus rapproché que l'Abitibi.

Du côté du Conseil régional de développement, on tiendra une réunion vendredi, pour déterminer la ligne de conduite à adopter vis-à-vis la question. On propose l'alternative de présenter un court mémoire à l'occasion des audiences ou de soumettre un document écrit plus élaboré avant la date limite du premier mars.

Il n'est pas possible de déterminer, pour l'instant, quelle sera l'ampleur du mouvement de représentation régional devant la Commission de révision des districts électoraux.

Épargne-retraite à rendement supérieur. **12%** INTERET ANNUEL. TRUST GENERAL DU CANADA

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

7e année No 106

Mardi 5 février 1980

20 pages

LA COPIE

30¢

AU COMPTOIR

RODRIGUE BEGIN
Le meilleur candidat!
Ce soir CKRS-TV à 18h55

Réservé et payé par René Belley, 896, Mgr-Racine, agent officiel de Rodrigue Bégin.

bonjour

Météo

Ciel variable et quelques flocons de neige en matinée puis dégagement graduel, vent modéré.

Page A 2

La Quotidienne

Dans l'ordre: 3-7-6

La campagne



électorale

Le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, s'est déclaré, hier, en faveur de l'ouverture d'une enquête spéciale chargée d'enquêter sur les prétendus crimes de l'ex-chah d'Iran et ce, à la condition que les Etats-Unis et l'Iran l'acceptent. De son côté, le chef du NPD, M. Ed Broadbent, affirme que c'est le moment propice pour le pays, pendant que les Etats-Unis sont en amour avec les Canadiens, de rouvrir le dossier du pipe-line. Quant à lui, le chef du parti Crédit social du Canada, M. Fabien Roy, s'en est pris ouvertement aux vieux partis.

Page B 6

le monde

Ambassade incendiée

Pour protester contre l'aide logistique apportée par la France à la Tunisie, des manifestants ont incendié, hier, l'ambassade de France à Tripoli.

Page B 9

sommaire

- Annonces classées B 8
- Bandes dessinées B 5
- Bridge B 5
- Cinéma A 8
- Décès B 9
- Horoscope B 5
- Mots croisés B 5
- Mot mystère B 5
- Patron B 8
- Sports B 1
- Télévision A 8

Pour nous rejoindre

Publicité - 545-4474
Rédaction - 545-4480
Abonnement - 545-4664
Annonces classées - 545-4895

Négociation chez les enseignants

Jour décisif

MONTREAL (PC) — En route vers une assemblée sur le référendum au Palladium de Longueuil, le premier ministre, M. René Lévesque, a dû être escorté lundi soir à travers un rassemblement d'une centaine d'enseignants.

M. Lévesque a dit aux journalistes que la manifestation avait été infiltrée par des révolutionnaires de troisième ordre, des extrémistes marginaux.

Il a ajouté qu'il avait bien été quelque peu bousculé, mais que ce n'était rien de sérieux. "Notre société n'est pas violente, comparée à d'autres. J'ai vu pire."

Le premier ministre a dit aussi que les négociations continuaient avec

les enseignants en grève pour une deuxième semaine.

Comme on lui demandait si l'on préparait une loi de retour au travail, il a répondu que cette solution n'était pas à écarter mais que l'on n'en était pas encore à ce point. Les

Scandale aux E.-U.

1ère inculpation

WASHINGTON (AFP) — Une première inculpation dans l'affaire du

scandale des pots-de-vin, dans laquelle une trentaine de personnes, dont plusieurs parlementaires, seraient impliquées a été prononcée lundi, a-t-on appris à Washington.

L'inculpé est un inspecteur du service de l'immigration, M. Al Alexandro, accusé d'avoir accepté, moyennant finances, de faciliter l'obtention du statut de résident permanent aux Etats-Unis pour un étranger. Al Alexandro avait été contacté par un agent du FBI qui s'était fait passer pour un chargé d'affaires de cet étranger et lui avait promis \$15,000 en cas de réussite. Le 23 août dernier, il avait touché un à valoir de \$2,000.

Alexandro est inculpé de corruption et de conspiration. Arrêté le week-end dernier, il a été libéré sous caution.

Toutes les personnes impliquées dans l'affaire — 20 hommes politiques et 10 hommes d'affaires et avocats — ont été averties le week-end dernier par le FBI qu'elles faisaient l'objet d'une enquête, a-t-on appris par ailleurs.

Dernier sondage

Libéraux en avant

TORONTO (PC) — Un sondage au réseau anglais de Radio-Canada indique que les libéraux conservent une avance de plus de 17 pour cent sur les conservateurs, à l'échelle nationale.

Le sondage, publié lundi, a été fait la semaine dernière entre dimanche et jeudi au moment où était révélé le rôle qu'a joué l'ambassade canadienne à Téhéran dans l'évasion de six diplomates américains. Cette affaire n'a pas réellement influencé les intentions de vote des Canadiens.

Parmi ceux qui ont déjà fait leur choix, 47 pour cent des répondants ont déclaré qu'ils voteraient pour les libéraux, 29,8 pour les conservateurs, 19,3 pour les néo-démocrates et quatre pour cent pour les autres partis.

Comparativement au sondage mené par CTV, celui de la CBC montre que les intentions de vote des répondants ne varient pas plus que de quatre pour cent. La chaîne privée de télévision indique cependant que 40,4 pour cent de l'électorat est indécis, alors que la société d'Etat estime que ce chiffre n'est que de 23,5 pour cent.

Conduit par l'École de journalisme de l'Université Carleton, ce

dernier sondage a été effectué, par téléphone, auprès de 2,507 personnes. La marge d'erreur pour une enquête menée à l'échelle nationale est de deux pour cent, des deux côtés, 19 fois sur 20.

Dans la région de Toronto, où les conservateurs avaient légèrement devancé les libéraux lors des élections de mai dernier, les libéraux ont l'appui de 48,1 pour cent des électeurs ayant fait leur choix. Les conservateurs, toujours selon le sondage de la CBC, recueillent 31,9 pour cent des intentions de vote et le Nouveau parti démocratique (NPD) 18,8 pour cent.

La course est plus serrée dans le sud de l'Ontario, dans la région qui va de Belleville à Niagara Falls, où 42,2 pour cent des répondants soutiennent qu'ils voteront libéral, 36,6 pour cent conservateur et 21,1 pour cent NPD.

Dans le sud de la Colombie britannique, la différence est si mince qu'elle se situe dans la marge d'erreur et n'est pas statistiquement importante.

Le sondage montre enfin que les libéraux ont plus d'appuis que les conservateurs dans les Maritimes, au Québec et en Colombie britannique, alors que le parti de M. Clark mène dans les Prairies.



Boucherie épouvantable

Un membre de la Garde nationale du Nouveau-Mexique surveille étroitement un prisonnier qui a assisté au carnage du pénitencier d'Etat de Santa Fe. Cette émeute aurait fait 75 morts et autant de blessés. Ce sont des co-détenus soupçonnés de mouchardage qui ont subi les foudres des mutins.

A lire en page B 9

Roberval proteste

La région écartée

ROBERVAL (JG) — La municipalité de Roberval a emboîté le pas, hier soir, au mouvement régional de protestation soulevé par la récente divulgation des crédits touristiques contenus dans le nouveau plan de développement touristique. On sait que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean vient très loin dans les priorités de subvention (sixième des huit catégories) ne considérant que les villes de Chicoutimi et Roberval, villes étapes sur les couloirs nationaux.

Tout en rejetant ce plan de développement touristique, dans lequel "notre région est littéralement écar-

tée, oubliée pour les dix prochaines années", les membres du conseil demandent qu'elle soit incluse dans "le couloir touristique international" au même titre que la région du fleuve. Alors, on pourra l'accepter.

A tour de rôle, les élus n'ont pas manqué de rabrouer ce plan établi par des fonctionnaires dans leur bureau, ignorant vraiment la réalité touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. On a même parlé de mauvaise foi.

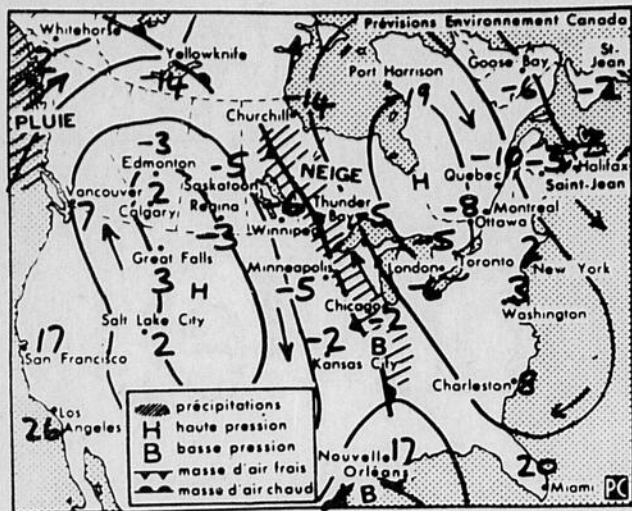
Reprenant les critiques de M. Gérard Brassard, président de la Société d'expansion économique du

Saguenay, les conseillers robervalois parlent d'un plan de développement rétrograde, discriminatoire et inapte à favoriser le développement touristique de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.

D'ailleurs, le maire de Roberval, M. J.-Arthur Tremblay, a invité tous les organismes du milieu, corps intermédiaires, à se joindre au mouvement de contestation régional pour que le gouvernement révise ses positions. Sinon, "nous sommes foutus pour les dix prochaines années", devait répéter à quelques reprises le conseiller Laroche.

Un autre bouclier est levé...

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de mardi et aperçu pour mercredi.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé avec quelques passages nuageux, max. moins 10. Mercredi: ensoleillé.

Estrie et Beauce montagnaise: ensoleillé avec passages nuageux, max. moins 10. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: ciel variable et quelques flocons en matinée puis dégagement graduel, vents modérés, max. moins 12. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux.

Québec: ciel variable en matinée puis ensoleillé avec passages nuageux, vents modérés, max. moins 11. Mercredi: ensoleillé.

Rivière-du-Loup, Malbaie: ciel variable et possibilité de neige, dégagement en soirée, max. moins 9. Mercredi: ciel variable.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie: nuageux et neige, vents modérés, max. moins 9. Mercredi: ciel variable.

Baie-Comeau, Sept-Îles: nuageux et quelques éclaircies, max. moins 5. Mercredi: ciel variable.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

| | Min. | Max. |
|--------------------|------|------|
| Vancouver | 1 | 9 |
| Victoria | 0 | 6 |
| Edmonton | -5 | 2 |
| Calgary | -10 | 6 |
| Regina | -8 | -1 |
| Winnipeg | -10 | -8 |
| Churchill | -28 | -20 |
| Toronto | -13 | -6 |
| Kingston | -18 | -10 |
| Ottawa | -17 | -11 |
| Montréal | -16 | -11 |
| Québec | -15 | -11 |
| Fredericton | -11 | -5 |
| Saint-Jean, N.-B. | -11 | -4 |
| Moncton | -11 | -5 |
| Halifax | -6 | -2 |
| Charlottetown | -10 | — |
| Saint-Jean, T.-N. | -6 | — |
| New York | -5 | 0 |
| Washington | -4 | 3 |
| Tampa | — | 14 |
| Miami | 6 | 16 |
| Orlando | 1 | 14 |
| Los Angeles | 13 | 23 |
| San Francisco | 8 | 18 |
| Acapulco | 23 | 30 |
| Barbade | 12 | 16 |
| La Havane | 17 | 20 |
| Kingston, Jamaïque | 22 | 30 |
| Montego Bay | 21 | 26 |
| Mexico | 1 | 19 |
| Monterrey | 4 | 22 |
| Nassau | 15 | 21 |
| San Juan | 23 | 29 |
| Trinidad | 21 | 31 |

Chibougamau et Chapais sont rattachées au district d'Amos

par Claude Fortin

CHIBOUGAMAU (CF) — La direction des greffes du Québec vient d'informer les villes de Chibougamau et Chapais qu'elles ne feraient dorénavant plus partie du district judiciaire de Roberval, et qu'elles seraient plutôt rattachées à celui d'Amos.

Cette directive s'inspire essentiellement de la Loi québécoise des districts judiciaires et, peut-être davantage, du Traité général de la baie James. Dans le cadre de ce dernier traité, les Indiens du secteur ont obtenu d'être rattachés au district judiciaire d'Amos, ou la représentation de leur ethnie est plus impor-

tante.

Le communiqué gouvernemental émis la semaine dernière a semé un certain émoi à Chibougamau où, hier soir, le conseil municipal devait adopter une résolution d'opposition à cette mesure.

Amos, soutient-on dans ce secteur, est deux fois plus éloigné que Roberval, déjà distant d'environ 150 milles. Ce changement de district judiciaire pose, de ce point de vue, un certain nombre de problèmes, reliés à l'accommodation de la population et au temps supplémentaire qu'il faudra payer en plus aux policiers municipaux et provinciaux appelés à se rendre à la Cour d'Amos. Hier, cependant, un porte-parole

du ministère de la Justice du Québec indiquait que le cas Chibougamau-Chapais était probablement la seule erreur importante qu'on avait laissée glisser dans la vaste et complexe Loi sur les districts judiciaires de 1979.

Le ministre, d'indiquer ce porte-parole du ministre Marc-André Bédard, analyse présentement cette question de l'appartenance de Chibougamau-Chapais à un district judiciaire, dans le but d'apporter virtuellement une correction à la loi, à ce chapitre.

A Québec, on se dit en tout cas conscient de la situation dans laquelle cette anomalie place le secteur.



PARALYSIE CEREBRALE — Le chef du Parti libéral du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, glisse un don substantiel dans le saccu d'un immense lapin qui ramassait des fonds pour le téléthon de la paralysie cérébrale lors d'une réunion partisane qui se tenait à Magog, en fin de semaine.

(Photolaser PC)

A La Baie

Conseil de ville orageux

LA BAIE (GL) — Il y avait de la poudre dans l'air au conseil de ville de La Baie, hier soir. Ça sentait les élections à plein et le maire, Laurier Simard, a fait du coq-à-l'âne tout au long de l'assemblée, les échanges verbaux avec ses collègues Claude Richard et Roger Claveau n'ont pas manqué de déridier l'assistance.

C'est d'abord la délégation pour le bal du commandant, dans le ca-

dre du Carnaval-Souvenir, qui a mis le feu aux poudres.

Le conseiller, Gaston Dufour, a proposé que le maire soit délégué. Son collègue, Roger Claveau, a secondé en précisant qu'il s'agissait du carnaval et, qu'il en coûterait rien à la ville parce que le maire n'aurait pas besoin de se costumer.

Laurier Simard a évi-

demment répliqué avouant au conseiller Claveau que quand il le voyait, ça lui rappelait un vieux cliché; "L'homme ressemble à un singe nu."

Puis, on a parlé du vieux camion de pompier de la municipalité qu'on a vendu il y a quelques années à un collectionneur de l'endroit.

C'est la garde Saint-Alexis de Grande-Baie, qui voulait emprunter ce camion pour le défilé d'ouverture de son carnaval. Evidemment, la ville ne peut disposer du camion car elle l'a vendu.

Toutefois, c'était encore là un prétexte à quelques échanges verbaux assez acerbes entre le maire et quelques-uns de ses collègues.

On a même parlé de sortir les vieux pompiers au lieu de sortir les camions. "Ça pourrait donner un cachet particulier à ce carnaval." Par la suite, tous les items à l'ordre du jour n'ont

été que prétextes à accrochages entre le maire Simard et, particulièrement, les conseillers Claveau et Richard.

Lors de l'assemblée d'hier, on sentait que les trois hommes ne filent pas le parfait amour.

A un moment donné, le maire Simard a dit à Claude Richard: "Je vais vous appeler mon ami, pour une fois", et Claude Richard de répondre: "Imaginez-vous pas que ça me fait plaisir".

Une assemblée publique où les contribuables présents en ont eu pour leur argent, surtout lorsqu'on a donné un avis de motion à la fin de la réunion pour préparer des avis de taxes provisoires pour l'année 1980 afin de les faire parvenir à tous les payeurs de taxes.

Une fois la séance publique terminée, les gens ne se sont pas gênés pour dire qu'on ridiculisait simplement la population en tenant de telles réunions.

faits divers

Maniaque recherché

LA BAIE (MR) — La Sûreté municipale de La Baie est actuellement à la recherche d'un "maniaque aux pneus" qui, assouvissant ses curieux instincts, aurait taillé pas moins de 26 pneus d'automobiles et de camions, au cours du week-end, dans cette localité!

bris d'enjoliveurs de roues et, dans au moins un cas, des bris de carrosserie. Toute cela peut sembler à prime abord un peu hilarant, mais dans ce cas, les dommages globaux dépassent les \$3,000...

La police de La Baie signale par ailleurs un vol par effraction dans un garage appartenant à une résidence du boulevard Saint-Anisette. Des appareils électriques pour une valeur de \$2,200 y auraient été dérobés.

Ces gestes gratuits ont été perpétrés dans le secteur Bagotville, et plusieurs automobilistes en colère rapportaient également le

Week-end chargé pour les perceurs de coffres

JONQUIERE (MR) — Les perceurs de coffres-forts ont effectué trois tentatives dans des établissements commerciaux de Jonquière, au cours du week-end, mais ne sont parvenus à leurs fins qu'en un seul endroit.

toujours pas été comptabilisée en fin de journée hier.

Les cambrioleurs ont toutefois été moins chanceux au bureau de poste de Kénogami, rue King-George, où le coffre a résisté à tous les assauts; et à la boulangerie Rayon Soleil, boulevard Taschereau, où l'on croit qu'ils ont été dérangés dans leur travail.

La Sûreté municipale de Jonquière enquêtait, hier, en rapport avec ces cambriolages.

La tentative réussie a été faite au garage Munger, rue Saint-Dominique, où les voleurs sont parvenus à élever le coffre avec des pics et des leviers de fer. La somme dérobée n'avait

Balade dans le décor

LA BAIE (MR) — Deux adolescents qui se baladaient à bord d'une voiture volée ont été interceptés par la Sûreté du Québec, tôt hier matin, non sans avoir été impliqués dans un accident au cours de la poursuite.

volée à Chicoutimi, en soirée dimanche. Ils se sont dirigés vers La Baie puis, se rendant compte à un certain moment qu'ils étaient filés par une auto-patrouille de la Sûreté du Québec, ils ont tenté d'échapper à la poursuite.

Les deux adolescents sont connus des milieux policiers, et un dossier les concernant est ouvert devant le directeur de la protection de la jeunesse en ce qui concerne deux vols de bijoux dans des résidences privées de Chicoutimi.

Celle-ci se terminait dans la galerie garnissant la devanture d'une résidence de la rue de la Fabrique, à La Baie, sans que personne ne soit toutefois blessé. Les deux adolescents ont par la suite été reconduits à l'Institut Saint-Georges de Chicoutimi.

La voiture qu'ils occupaient avait d'ailleurs été

A Alma

Montant des taxes connu en juillet

ALMA (BM) — Ce n'est qu'en juillet prochain que les contribuables d'Alma connaîtront le montant exact des taxes qu'ils auront à payer pour 1980. La facture que les propriétaires ont reçue dernièrement n'est qu'un compte de taxes provisoire basé sur le montant de l'an dernier.

C'est ce qu'a indiqué le maire d'Alma, M. Gabriel Fortin, hier soir au cours d'une séance régulière du conseil municipal.

Pour établir le budget de l'année, la municipalité a besoin de données que doit lui fournir le ministère des Affaires municipales. Il s'agit des revenus réels et du taux d'évaluation.

Au mois de juillet, les contribuables recevront un autre compte de taxes tenant compte, celui-ci, de la réforme de la fiscalité. M. Fortin a admis qu'il est difficile, pour les citoyens, de se retrouver, dans cette nouvelle loi: "C'est très complexe, a-t-il dit, surtout pour ceux qui n'ont pas l'habitude de jouer avec les chiffres d'un budget."

Par ailleurs, le président de la Commission des loyers, le conseiller Nicol Tremblay, a annoncé qu'il y aura des audiences publiques sur les pistes cyclables, au mois de février.

Des lettres d'invitation seront bientôt envoyées aux citoyens concernés par l'aménagement d'un ré-

seau municipal de pistes cyclables: contribuables demeurant dans les rues où doivent passer les pistes, représentants des compagnies et commerçants...

au palais de justice

Mise à jour d'un vaste réseau de fraudeurs

par Mario Roy

CHICOUTIMI — Une vaste enquête policière a conduit, hier, à la mise en accusation de seize travailleurs de la construction, lesquels se seraient rendus coupables de fraudes atteignant les \$54,000 aux dépens de l'Alcan et d'une firme sous-contractante.

C'est le résultat d'une minutieuse enquête menée conjointement par la Sûreté de l'Alcan et la Sûreté du Québec, en rapport avec des événements qui se sont produits il y a plus de trois ans, soit entre février et décembre 1977.

Les seize inculpés étaient des employés de la firme Pentagon Construction Canada qui, elle-même, effectuait des travaux contractuels pour la Société d'électrolyse et de chimie Alcan.

Les prévenus auraient perpétré ces actes frauduleux en faisant tout simplement inscrire de fausses adresses personnelles aux registres de la compagnie. En vertu des règlements de l'Office de la construction du Québec, la

compagnie Pentagon (et indirectement, l'Alcan) se voyait alors forcée de défrayer les coûts de transport et de logement à cette main-d'oeuvre qui se décrivait comme venue de l'extérieur de la région.

Tous les seize sont pourtant citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et résident à Chicoutimi, Jonquière, Alma, Sainte-Monique, L'Ascension, Saint-Nazaire et Saint-David-de-Falardeau. Chacun d'entre eux a été formellement accusé d'avoir détourné frauduleusement, de cette façon, des sommes variant entre \$725 et \$5,400.

Quinze d'entre eux ont comparu, hier, devant le juge Lucien Tremblay de la Cour des sessions de Chicoutimi, et leur enquête préliminaire a été fixée au 13 mars; six procureurs ont enregistré leur comparution en défense et tous, à l'exception de trois, ont choisi un procès devant juge seul.

Le seizième prévenu ne s'est pas présenté en Cour, et un mandat d'amener a été levé contre lui.

Condamné à verser \$14,000 pour dommages et incapacité

CHICOUTIMI (MR) — Un chasseur devra verser \$14,000 à un travailleur de 34 ans, de l'Alcan, pour l'avoir accidentellement atteint d'un coup de feu, le 20 octobre 1974, dans les boisés du lac Long, près de Jonquière.

C'est ainsi que vient d'en décider le juge Jean Bienvenue, de la Cour supérieure, après s'être dit d'avis que le chasseur fautif "ne pouvait pas ne pas faire la distinction qui s'imposait entre un être humain et du petit gibier quel qu'il fut..."

La preuve a en effet révélé que le travailleur en question était habillé de vêtements oranges, au moment où il se rendait en forêt pour poser des collets; que le soleil l'éclairait bien, qu'il n'y avait pas de feuilles ou xarbres ou autres obstacles empêchant le chasseur, qui ne se trouvait qu'à une vingtaine de pieds de l'autre, de voir clairement ce sur quoi il tirait.

De plus, le trappeur amateur avait laissé des empreintes dans la neige molle, derrière lui, et au sujet de ces traces de pas, le juge notera "qu'elles ne pouvaient présenter aucune analogie avec celles d'un lièvre ou tout autre gibier...", ce qui paraît évident!

D'ailleurs, le défendeur ne se donnera même pas la peine de se faire entendre, son avocat commentant simplement qu'une éventuelle déposition de sa part concorderait avec celle du demandeur "à quelques feuilles près" (sic).

Bref, le malheureux a été atteint d'une décharge de chevrotines à une cuisse, et le juge Bienvenue lui allouera \$14,000 pour les dommages subis, perte temporaire d'emploi et incapacité partielle permanente.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
1051, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

1051, boul. Talbot, Chicoutimi, Qué. Tél.: 545-4480.

Président du conseil d'administration et éditeur: Jeap Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-editorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association) Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3213).

Le QUOTIDIEN TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.50 par semaine
Dans les dépôts \$0.30 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois \$22.00
6 mois \$42.50
1 an \$80.00

Autres régions au Canada
6 mois \$60.00
1 an \$115.00

Pays étrangers
6 mois \$80.00
1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Marcel Quenneville O.D.

OPTOMETRISTE
VERRES DE CONTACT
2 BUREAUX
152 est. Racine, Chicoutimi, Qi

543-4363

CENTRE CLINIQUE
D'ARVIDA
512, de l'Ecole, Arvida

548-4663

LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE POLIQUIN ET CIE C.G.A.

COMPTABLES GENERAUX LICENCIES
121 EST, RACINE, SUITE 101, CHICOUTIMI — 549-1717
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323

CLAUDE LACROIX, C.G.A., syndic
OLIVIER LAPOINTE, C.G.A., syndic
GABRIEL LAPOINTE, C.G.A.

PIERRE POLIQUIN, C.G.A.
DENIS GRENIER, C.G.A.



Lacroix, Lapointe et Associés Itée
liquidateurs & syndics autorisés en matière de faillite
CLAUDE LACROIX, C.G.A., syndic
OLIVIER LAPOINTE, C.G.A., syndic
GABRIEL LAPOINTE, C.G.A., syndic
121, Racine est, Suite 101, Chicoutimi, Qué.



LE DIX-HUITIEME — On a lancé hier le dix-huitième carnaval de Jonquière. Sur la vignette: le maire de Jonquière, M. Francis Dufour; le président du carna-

val, M. Fernand Groleau; et, au micro, le coordonnateur-animateur, M. Martial Laprise. (Photo Karl Tremblay)

Ouverture du dix-huitième carnaval de Jonquière

JONQUIERE (CF) — Jonquière a ouvert hier les festivités de son dix-huitième carnaval d'hiver.

Pas plus de soixante à soixante-dix personnes y ont assisté. Ce qui n'a cependant rien enlevé à la bruyante bonne humeur de circonstance. On compte bien d'ailleurs que la chaleur des festivités carnavalesques animera bien davantage la participation populaire.

Encore cette année, plusieurs centaines de bénévoles participent à l'organisation du carnaval.

La principale innovation vient du comité d'embellissement, qui encourage tous les citoyens de Jonquière à décorer l'extérieur de leurs propriétés en y érigeant des monuments de glace ou autrement. Il ne s'agit pas d'un concours, mais plutôt d'un appel à la participation et à l'esprit de corps.

Le thème de cette année en dit long sur l'ambiance qu'on désire créer: "Sois peppé, pis viens stepper".

M. Fernand Groleau a accepté la présidence des festivités, tandis que M. Martial Laprise en assume encore cette année la coordination.

La kyrielle d'activités du carnaval de Jonquière se déroulera jusqu'au 2 mars.

Remous au conseil

Gaudin fait une "mise au point"

CHICOUTIMI (LG) — Les événements qui ont entouré le vol à la Bijouterie Pedneault de Place du Royaume il y a quelques semaines, ont créé certains remous hier soir au conseil municipal.

Le conseiller Réjean Gaudin a d'abord établi une "mise au point" sur la proposition qu'il présentait il y a quelques jours concernant cette affaire.

Le conseiller a précisé qu'il n'avait porté aucune accusation et a référé au procès-verbal de la réunion où il a présenté sa proposition.

Le procès-verbal indique que le conseiller proposait "qu'une enquête soit instituée en regard à ce qui s'est passé dans le vol de la Bijouterie Pedneault, à savoir: établir les circonstances qui ont suivi le déclenchement du système d'alarme à l'établissement concerné. Egalement, que le comité de disciplines soit saisi de ce fait".

M. Gaudin a ajouté que non seulement sa proposition ne contenait aucune accusation, mais qu'une majorité importante du conseil l'avait rejetée à ce moment.

Or, une station radiophonique locale diffusait le lendemain une nouvelle affirmant que la proposition avait été acceptée. La fausse nouvelle a dramatisé le contexte de l'affaire, a-t-il soutenu.

Loïn de clore le débat, les remarques du conseiller ont déclenché un sentiment d'amertume chez plusieurs autres élus, notamment chez Serge-Jean Fillion qui a rappelé que le conseil municipal était le vrai patron de l'administration municipale.

"Je pense que les policiers se prennent souvent pour d'autres. C'est possible que la sonnerie d'alarme ait sonné à la station de police, je ne le sais pas. Que ce soit pour les policiers et tous les groupes d'employés, il n'y a pas de dieu dans cet hôtel de ville. Il appartient au conseil de diriger et de poser des questions", a dit en substance M. Fillion.

Il a été en cela appuyé par d'autres élus dont Roger Corneau, qui s'est demandé ironiquement si le corps policier relevait du conseil municipal. "Sinon, qu'est-ce qu'on fout ici?", a-t-il lancé.

Chicoutimi partagée en 12 districts électoraux

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Il y aura douze conseillers et un maire, au lendemain des prochaines élections municipales à Chicoutimi, à l'automne 1981.

Le conseil municipal chicoutimien a pris hier cette précoce décision afin de ne pas retarder le travail de délimitation des districts électoraux et de ne pas être tenté de jouer ultérieurement avec la carte électorale pour des motifs électoralistes.

En vertu d'une loi gouvernementale, l'administration municipale devait de toute façon repartager la carte, de façon à y incorporer entre douze et quatorze districts électoraux.

La discussion sur cette question a

Cinq autobus
La Corporation intermunicipale de transport du Saguenay achètera incessamment cinq nouveaux véhicules pour grossir sa flotte d'autobus.

Les véhicules, qui coûtent environ \$100,000 pièce, permettront à la CITS de mieux définir le plan de transport qu'elle doit présenter dans quelque temps.

Le gouvernement assume environ 75 pour cent du coût d'achat des autobus.

turné au badinage, le maire, à la blague invitait les conseillers à faire savoir immédiatement s'ils avaient l'intention de briguer de nouveau les suffrages municipaux.

Il ressort néanmoins de ce sondage-bidon que les conseillers David Boucher, Claudine B.-Hudon et Jean-Paul Régis hésitent au point de ne pouvoir se prononcer, que le conseiller Réjean Gaudin dit avoir le temps d'y penser, que les conseillers Claude Gaudreault et Roger Corneau semblent vouloir se présenter de nouveau et que le conseiller Serge-Jean Fillion, lui, sollicitera de nouveau l'électorat.

Quant au maire Girard, l'humour lui a permis de ne pas répondre à sa propre question. "Moi, je suis le président", a-t-il lancé.



campagne électorale

Quelques statistiques éloquentes

par Laval Gagnon et Benoît Munger

On répète souvent qu'on peut tout faire dire aux chiffres. C'est probablement parce que les chiffres disent beaucoup. A condition, au préalable, de les laisser parler. Ce n'est qu'après qu'on peut les interpréter, en prenant bien soin de les situer dans leur juste contexte.

Cette chronique consacrera donc pendant la semaine quelques lignes aux statistiques. Il appartiendra au lecteur de les interpréter.

A l'élection de mai dernier, environ 74 pour cent des 184.873 électeurs inscrits sur la liste électorale s'étaient prévalus de leur droit de vote, comparativement à plus de 65 pour cent en 1974, alors que les listes contenaient plus de 163.000 votants potentiels.

Dans l'ensemble des quatre circonscriptions électorales du Saguenay-Lac-St-Jean, le parti libéral avait recueilli 51,1 pour cent des voix (70.149), comparativement à 50,1 pour cent (53.567) en 1974.

Le parti créditiste s'était classé deuxième en 1979 et 1974, avec respectivement 29,5 pour cent (40.607 voix) et 28,4 p.c. (30.333 voix).

Le parti progressiste-conservateur, en troisième place, avait recueilli en mai dernier 11,9 p.c. du vote (16.421 voix), tandis qu'en juillet 1974, il enregistrait une performance supérieure de 17,8 pour cent (19.024 voix).

Les néo-démocrates ont réussi en 1979 à faire grimper leurs assises électorales à 4,5 pour cent (6.178 voix), comparativement à 3,12 p.c. (3.334 voix) à l'été 1974.

Le parti rhinocéros ne présentait pas de candidat en 1974. Néanmoins, l'an dernier, il recueillait 2,29 pour cent des voix (3.147) avec des candidats dans les quatre circonscriptions.

Finalement, l'Union populaire ne drainait que 621 voix ou 45 pour cent.

Réaction

Les quatre candidats

néo-démocrates Jacques Hubert (Jonquière), Carol-André Simard (Roberval), Jean-Denis Bérubé (Lac-Saint-Jean) et Marc Saint-Hilaire (Chicoutimi) ont réagi favorablement au document présenté la semaine dernière par l'Union régionale des producteurs agricoles.

S'engageant à lutter pour faire de l'agriculteur "un citoyen à part entière", ces candidats livrent une réponse en neuf points: 1) accentuation du rôle des offices nationaux de commercialisation pour diminuer les écarts entre l'offre et la demande, resserrement des quotas d'importation en proportion de l'autosuffisance et assouplissement de la politique de gestion de l'offre des produits agricoles; 2) encouragement de la consommation locale des produits laitiers et leur exportation;

3) instauration d'un mécanisme de fixation des prix du blé à l'échelle canadienne, et compensation équitable aux producteurs pénalisés lors de la grève l'été dernier au port de Montréal; 4) appui à l'UPA à la demande d'amélioration et d'élargissement de la politique des paiements anticipés des récoltes; 5) proposition que les crédits agricoles soient accordés selon les besoins de l'agriculteur plutôt que sur la valeur de la ferme; 6) application du volet de la stratégie néo-démocrate de plein emploi à la main-d'oeuvre sur les fermes; 7) appui à l'UPA qui dénonce la non-reconnaissance de la collaboration du conjoint à l'exploitation de l'entreprise agricole; 8) octroi à l'UPA des mêmes subventions à l'éducation syndicale que les autres centrales syndicales; 9) amélioration du service postal en milieu rural.

Aéroport

Si les étudiants de l'école de pilotage du CEGEP de Chicoutimi, à Saint-Honoré, doivent terminer leur entraînement à Rimouski, c'est parce que les députés libéraux de la région "ont

toujours refusé de doter l'aéroport de Saint-Honoré d'un système de vol aux instruments".

C'est en tout cas l'accusation que porte le candidat conservateur dans Chicoutimi, Rodrigue Bégin.

"Les libéraux ont toujours prétendu que les équipements réclamés à Saint-Honoré existent déjà à la base aérienne militaire de Bagotville", souligne le candidat tout en reconnaissant le fait. "Mais ce qu'ils refusent d'avouer, c'est que l'école du CEGEP ne peut entraîner ses étudiants pilotes à la base militaire", rétorque-t-il, tout en ajoutant que le centre militaire empêche le développement de la base de Bagotville.

Selon M. Bégin, l'école de pilotage doit dépenser \$60.000 pour entraîner ses finissants à Rimouski, parce que "de toutes les régions urbaines du Québec, seule celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean est toujours privée d'un aéroport de niveau II, permettant le vol aux instruments", et ce, même si le trafic à Saint-Honoré est plus dense qu'à Mirabel.

Débat

Dans un communiqué de presse, Jacques Hubert, néo-démocrate dans Jonquière, déplore avoir été le seul candidat de la circonscription de Jonquière à participer au débat tenu dimanche à Jonquière à l'intention de la communauté anglophone.

M. Hubert qualifie de "manque de civisme" l'absence des autres formations politiques.

"Pour une fois que la communauté anglophone se donne la peine d'organiser une telle rencontre, c'était le devoir des can-

didats d'être présents (...)."

Un seul autre candidat participait à la rencontre: Rodrigue Bégin, conservateur dans Chicoutimi.

M. Hubert s'en prend particulièrement au député libéral Gilles Marceau, qui, en se défilant devant ce débat, a fui ses responsabilités, selon les néo-démocrates. "Il préfère sans doute faire de la petite politique en se servant de l'Opération 1.000 emplois pour mousser sa candidature", conclut-il.

Au Lac-Saint-Jean

C'est une campagne électorale de poignées de mains que le candidat libéral dans la circonscription de Lac-Saint-Jean, M. Pierre Gimaiel, compte mener.

Au cours d'un déjeuner de presse tenu hier à Alma, M. Gimaiel a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de tenir d'assemblée publique, d'assemblée de cuisine ni de visiter systématiquement les foyers du comité.

M. Gimaiel a abordé les grands thèmes de sa campagne: le développement régional, l'agriculture et le développement minier. Au sujet de l'opposition qui se dessine contre la construction de l'autoroute Alma-La Baie, M. Gimaiel s'en est pris à ceux qui s'accrochent les pieds "dans les fleurs du tapis", en parlant, notamment, du Comité de protection du patrimoine, auteur d'un mémoire rendu public la semaine dernière.

Enfin, le candidat libéral estime que s'il est élu, il sera le seul député de la région à "être assis" sur le Saguenay et le Lac-Saint-Jean, ce qui, selon lui, pourrait lui donner une certaine forme quant à sa représentativité.

Les responsables amassent \$160,297 pour les réfugiés

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — La collecte pour les réfugiés du sud-est asiatique a rapporté la somme de \$135.297,15 en argent à laquelle s'ajoute \$10.000 de dons d'ameublement et \$15.000 d'offres de dons aux comités pour un total de \$160.297,15.

C'est ce qu'a indiqué, hier soir, M. Magella Muckle, trésorier du comité de la collecte lors de cette soirée d'accueil à l'hôtel de ville de Dolbeau de la première famille de Cambodgiens arrivés en fin de semaine.

Devant les nombreux responsables des comités de paroisse, des autorités religieuses et civiles de la zone Nord du Lac, le président Henri-Paul Brassard devait mentionner que cette collecte du 23 décembre avait été l'une des performances les plus considérables du Québec.

"L'avenir confirmera si nous avons eu raison, a-t-il dit".

Après avoir rendu un vibrant hommage à ces nombreux bénévoles du comité central, des comités de paroisses et de la collaboration soutenue apportée par les municipalités et commissions scolaires du secteur, le président a déclaré que le véritable travail débutait avec l'arrivée des familles de réfugiés. Il ajoutait que c'était un engagement d'un an que l'on demandait aux citoyens qui veulent s'occuper de parrainage.

Soulignant que le comité

central formera bientôt le 25e comité de parrainage composé chacun de plus d'une quinzaine de personnes, M. Brassard a fait remarquer que ces gestes de partage fraternel étaient une ouverture à une conscience planétaire pour se plier à leurs besoins et leurs aspirations.

"Pour nous, a-t-il dit c'est enrichissant, car ces gens véhiculent des valeurs familiales de travail inestimables ce qui nous permet d'analyser nos propres critères de vie.

Première famille

Cette première famille est composée du père et deux de ses fils, soit: Lim Tai Phok, 58 ans; Lim Tun, 20 ans et Lim Vouy, 17 ans.

Selon M. Lucien Tremblay, secrétaire du comité "L'accueil du Nord", les démarches sont commencées depuis samedi pour que l'épouse et la fille de M. Phok qui sont dans un camp au Cambodge depuis le 23 octobre puissent revenir au pays où on les attend en avril.

D'autres familles de réfugiés arriveront dans les prochains jours dans le secteur. Signalons que vendredi soir dernier, 18 arrivaient à l'aéroport de St-Méthode. Outre ces trois personnes qui se rendaient dans la paroisse St-Jean-de-la-Croix de Dolbeau, les autres allaient dans les municipalités de St-Méthode, Notre-Dame-de-la-Doré, St-Félicien et Normandin.



TELEPHONES REPARÉS — Bell Canada a de nouveau procédé, hier, aux réparations des lignes directes de taxis de Jonquière. Un propriétaire de taxi Diamond a indiqué au Quotidien que les lignes téléphoniques directes de cette compagnie avaient été bouillonnées, tout autant que celles de la concurrence. La semaine dernière, une information avait laissé croire que seul Jonquière Taxi avait subi un préjudice à ce chapitre. Hier soir, de toute façon, le tout paraissait revenu à la normale.

(Photo Karl Tremblay)

BERGERON, CAIN, LAMARRE, CASGRAIN, WELLS ET LACHANCE AVOCATS

Pierre Bergeron, C.R.
François Lamarre, L.L.L.
Guy Wells, L.L.L.
Claude Gauthier, L.L.L.
François-G. Tremblay, B.C.L.
André Tremblay, L.L.B.

Michael Cain, C.R.
Paul Casgrain, L.L.L.
Carl Lachance, L.L.L.
Pierre Simard, L.L.L.
Réjean Beaudoin, B. Adm. L.L.B.
Rita-V. Allaire, L.L.B.

110, RUE RACINE EST, SUITE 115
CHICOUTIMI, QUE.
TEL.: 549-6296



Chaise Pod

Chaise de repos et tabouret. Tissu en toile piquée.

Régulier: \$189,00
SPECIAL: \$139



le prêt-à-apporter du meuble design

1685 boul. Talbot, Chicoutimi
Edifice Potvin & Tremblay Meubles.
tél.: 545 4010

CAROL VACHON, B.L.L. D.D.N.
NOTAIRE
CONSEILLER JURIDIQUE
CHICOUTIMI
443, rue Racine est
Tél.: 549-9718

A \$650.00 l'once,
combien vaudraient maintenant
les "deux femmes en or"?

Le jeu facile où il suffit
de marquer 6 numéros sur 36



commentaire

Le monde de l'éducation observe un étrange silence

Les écoles élémentaires et secondaires sont fermées depuis une semaine, mais à l'exception du ministère de l'Éducation et de quelques journalistes, personne ne paraît s'en inquiéter.



bertrand tremblay

Même le président régional de la Fédération des commissions scolaires, M. Marcel Duchesne, ne voyait pas, hier encore, d'urgence à adopter une loi spéciale pour forcer le retour au travail. Il continue d'entretenir l'illusion d'une entente "négociée" qui ne serait pas une abdication.

Les explications fournies par monsieur Duchesne sont pour le moins laconiques. Elles n'éclairent guère la population sur l'importance de l'enjeu.

Les déclarations faites par les autres responsables scolaires — elles furent d'ailleurs très claires — revêtaient encore moins d'intérêt. Elles furent mièvres. On sentait la préoccupation de n'indisposer personne, afin de

prévenir tout risque de contestation. Chacun tient à son poste... Il ne veut pas l'exposer au feu des intransigeants.

Dans nos dernières éditions, nous avons présenté l'éventail le plus complet d'opinions sur l'affrontement entre le ministère de l'Éducation et la CEQ. Et en tribune libre, des enseignants se sont exprimés.

Mais les responsables scolaires, les cadres du réseau de l'enseignement élémentaire et secondaire et les dirigeants des mouvements de parents sont demeurés muets comme des carpes.

Pourtant, ils ont participé durant deux ans à l'examen du Livre vert sur le renouveau de l'enseignement primaire et secondaire au Québec qui a conduit à un projet pratique que les dirigeants de la CEQ rejettent aujourd'hui.

On laisse toute l'initiative au gouvernement que l'obsession référendaire rend présentement vulnérable.

Le ministre de l'Éducation, Jacques-Yvan Morin, qualifie la grève des enseignants de "geste inexplicable", et son collègue des Finances, Jacques Parizeau, lors de sa récente tournée-éclair à Chicoutimi-Jonquière,

faisait tout simplement observer que l'éducation, au Québec, coûte \$500 de plus par enfant, qu'en Ontario.

Les mandataires de la population se montrent donc assez discrets. Les grandes victimes de la présente grève, les parents et les étudiants, pourraient mieux évaluer la situation, si, comme le suggérait le confrère Jacques Dumais, du "Soleil", on invitait leurs délégués à assister, en qualité d'observateurs, aux négociations.

Les Jeux du Canada et les conservateurs

Les progressistes-conservateurs ont une occasion en or de prouver qu'ils savent prendre des décisions logiques.

En attribuant les Jeux du Canada '83 au Saguenay-Lac-Saint-Jean, avant la prochaine élection générale du 18 février, ils rendraient justice à la meilleure candidature, tout en prenant une sérieuse option sur le comté de Chicoutimi détenu depuis une vingtaine d'années par les libéraux.

Et ils ne feraient pas de paternisme, car c'est le président du conseil des jeux, John Pelech, qui s'exclamait, dimanche soir, devant une centaine de leaders régionaux — dont les maires Francis Dufour, Henri Girard et Laurier Simard — "... C'est le meilleur dossier que nous ayons vu"...

La recommandation des membres du conseil des jeux devrait donc favoriser la candidature conjointe d'Alma, de La Baie, de Jonquière et de Chicoutimi.

Mais on sait fort bien que la décision revêtira un caractère politique. Les conservateurs détiennent encore le pouvoir jusqu'au 18 février... S'ils le perdaient, on sait fort bien que l'alliance mauricienne Chrétien-Duhaime-Vaigeois dicterait le choix.

Les conservateurs n'ont rien à gagner à retarder leur décision, après le scrutin. Par contre, en favorisant notre région, ils donnent à leur candidat Rodrigue Bégin la possibilité de causer l'une des grandes surprises de la prochaine élection.

au fil de la pensée

Il faut renforcer le Canada (2)

M. Bertrand Munger est un partisan du fédéralisme canadien. Il y a quelque temps, "Le Quotidien" publiait les propos d'un indépendantiste de la région, M. Richard Dufour, de Chicoutimi. M. Munger, de Jonquière, estime de son devoir de présenter l'autre côté de la médaille. Selon lui, les Québécois retirent beaucoup plus qu'ils ne donnent comme membres de la nation canadienne.

Le Canada est un Etat fédéral depuis 1867. Le fédéralisme c'est une association politique et économique entre des gens habitant des territoires différents comme l'Ontario, le Québec, les provinces maritimes et qui ont décidé de s'unir pour mieux assurer leur avenir et leur prospérité tout en préservant leur identité et leurs caractéristiques propres.

Cette association revêt tout d'abord un caractère politique où deux ordres de gouvernement, le fédéral et le provincial, se partagent le pouvoir législatif tout en conservant des compétences exclusives dans des domaines qu'ils se sont attribués au moment où a été rédigée la constitution.

Cette association revêt ensuite un aspect économique où les deux ordres de gouvernement conjuguent leurs efforts et jouent un rôle important dans le fonctionnement de notre grand marché national où interviennent, de biens, de services, de main-d'œuvre et de capital et dans la poursuite de projets communs.

Or, le but poursuivi par le Parti Québécois c'est de séparer le Québec du Canada et ensuite de s'associer d'une manière ou d'une autre avec ce qui va rester du Canada.

On voit que cette proposition ne tient pas debout. On ne rompt pas avec des partenaires pour s'associer avec eux tout de suite après. D'autre part, il n'est pas dit que les autres provinces vont accepter de s'unir à nouveau avec nous quand on aura fait éclater le Canada. D'ailleurs, les premiers ministres provinciaux, ainsi que la presse, ont été unanimes à déclarer qu'ils refuseraient de négocier avec un Québec qui aura brisé le Canada; on a beau refuser de les croire mais pourquoi prendre ce risque puisque après coup, il sera trop tard. Ce n'est pas de la peur mais simplement du réalisme.

Ce qu'on essaie de nous faire oublier, c'est qu'il existe déjà un arrangement politique et économique entre le Québec, les neuf autres provinces canadiennes et le gouvernement central. Cette union existe dans le cadre du fédéralisme canadien et s'il ne nous satisfait pas, rien ne nous empêche de l'améliorer.

Or, la position des péquistes c'est de détruire le Canada et croire qu'après cela, ils seront en meilleure position pour négocier un nouvel arrangement.

Ce qu'ils oublient, c'est qu'en brisant le système fédéral canadien, en détruisant l'arrangement actuel, ils renoncent à tous les avantages que les Québécois tirent de leur appartenance au Canada.

Avantages

D'ailleurs, dès le lendemain de la souveraineté, le Québec perdrait de nombreux avantages dont ceux qui découlent de la péréquation. Ce programme du gouvernement du Canada permet de redistribuer les richesses des provinces favorisées vers les provinces les moins capables de tirer des revenus de leur économie, afin d'établir un équilibre dans tout le pays.

A cet argument les Québécois répondent qu'ils paient des impôts à Ottawa et cela est évidemment vrai.

A ce sujet je désire vous détailler les dernières statistiques publiées dans ce domaine:

Impôt fédéral payé par les particuliers québécois: \$2,749,600,000 milliards

Impôt fédéral payé par les corporations québécoises: \$1,018,165,000 milliards

Total: \$3,767,765,000 milliards

A titre de comparaison voici ce qui se passe pour la province de l'Ontario. Impôt fédéral payé par les particuliers ontariens: \$5,734,200,000 milliards

Impôt fédéral payé par les corporations ontariennes: \$2,325,362,000 milliards

Total: \$8,059,562,000 milliards

Les Québécois ayant payé une somme de \$3,767,765,000 milliards, il convient donc de se demander ce qu'ils ont reçu en retour.

Je vous ai expliqué précédemment que la péréquation avait rapporté \$1,362,300,000 milliards aux Québécois, mais il y a plusieurs autres transferts d'argent au Québec puisque 35% du budget du gouvernement du Québec provient du transfert des argent du fédéral.

Québec y gagne

Le Québec a reçu la part du lion des montants versés en vertu du programme de péréquation soit \$1,32 milliard, ou 51,6% de la somme totale. Le Québec est de loin le principal bénéficiaire de ce programme. Depuis la naissance de ce programme en 1957, le Québec a toujours reçu plus que toute autre province. L'un des avantages de notre système de

péréquation c'est qu'il est inconditionnel. Le Québec et les autres bénéficiaires sont libres d'utiliser les montants reçus comme bon leur semble.

Les provinces sont ainsi mieux en mesure de satisfaire les besoins de leurs résidents sans être obligés de hausser les impôts.

Le Québec a besoin de ces paiements de péréquation. S'ils étaient supprimés, notre gouvernement provincial devrait soit réduire ses services, soit augmenter fortement les impôts pour maintenir les mêmes services.

Il est important de souligner que l'Ontario, la Colombie Britannique et l'Alberta contribuent aux fonds de la péréquation mais n'en retirent aucun montant parce que leur situation économique est supérieure à la moyenne nationale, ce qui n'est évidemment pas le cas du Québec.

Les autres bénéficiaires

Je n'ai pas mentionné, parmi les avantages que nous retirons, les allocations familiales, les pensions de vieillesse, les allocations aux anciens combattants, horizons nouveaux, l'assurance-chômage, etc.

Qui vous garantit qu'un Québec indépendant pourra se payer des programmes aussi avancés? Sûrement pas sans augmenter les impôts québécois alors que nous sommes actuellement les plus taxés au Canada.

Nous l'avons déjà notre association avec le reste du Canada, pourquoi la détruire?

Inutile de le rappeler, le référendum sera une étape importante mais un oui ou un non ne règlera pas les problèmes auxquels nous ferons face.

Après une consultation populaire, nous devons continuer à vivre ensemble et à lutter pour assurer la protection de nos droits et l'épanouissement de notre peuple.

Au Canada, j'y suis, j'y reste!

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

LA GRÈVE DES ENSEIGNANTS



parole aux lecteurs

On exploite la crédulité des citoyens

Arvida, le 29 janvier 1980.

RENOVATION URBAINE, 430, rue St-Jacques, JONQUIÈRE. a/s M. Patrick Tremblay, coordonnateur.

Sujet: Dossier 067-77. Monsieur,

Il y a quatre mois, soit le 4 octobre 1979, je vous rencontrais, à votre bureau de la rue St-Jacques, au sujet de la révision de mon dossier rénovation. Vous aviez admis qu'on avait sabré un peu trop largement et abusivement sur la liste de mes dépenses. Comme les paroles s'envolent et que les écrits demeurent, je confie à ma dactylo la tâche de s'informer où vous en êtes, concernant l'étude de ce dossier qui menace de s'éterniser.

A la suite de mes interventions précédentes par la voie des journaux, plusieurs propriétaires-rénovateurs, qui espéraient bénéficier par une demande en bonne et due forme de la subvention de 25% des dépenses encourues, m'ont téléphoné pour me dire qu'ils avaient été privés de l'aide financière promise. Il semblerait qu'une anicroche quelconque aux critères d'éligibilité, dénichée en der-

rière heure, les éliminait de la liste des bénéficiaires. Parmi ces non-élus se trouvaient des personnes âgées qui avaient dû emprunter pour rénover et qui, maintenant, sont en difficultés financières. Le 25% promis se fait toujours attendre pour une quelconque chinoiserie administrative ou purement arbitraire.

Est-ce que le département de rénovation urbaine que vous administrez refuserait sciemment de faire connaître à temps et adéquatement aux rénovateurs tous leurs privilèges, droits et obligations, pour mieux tripoter les factures présentées ou lésiner quand vient le temps d'accorder l'aide pécuniaire promise? Selon les déboires que j'ai essuyés moi-même avec ce département, j'ai l'impression qu'on nous prend pour des poissons faciles à attirer par l'appât du 25%. Par la suite, on nous éconduit drastiquement, en alléguant une infraction quelconque à certains règlements qu'on ne fait connaître qu'à la fin des travaux. Ainsi, on possède toute la latitude voulue pour s'exempter de ses obligations.

La méthode est simple, facile et efficace. On invite, par une publicité alléchante bien orchestrée, un maximum de gens à se lan-

cer dans des travaux onéreux de rénovation; puis, on en paye un minimum qui avait su s'entourer de grandes précautions pour se mettre prudemment à l'abri de promesses verbales, vagues ou trompeuses. A la fin, on se donne bonne conscience en se félicitant d'avoir trouvé le bon truc pour faire fructifier au maximum les deniers publics.

Il serait temps qu'on cesse d'exploiter la crédulité des gens. Je souhaite

que certains hommes publics délaissent la méthode du "sucker for a hook", et trouvent moyen d'inspirer un peu plus de confiance envers leurs commettants. Par la suite, on se plaindra peut-être moins que les gens se désintéressent trop de la politique et des politiciens, aux domaines municipal, provincial et fédéral.

Robert Côté, 246, rue Couture, Arvida, Jonquière.

Solidarité nationale

Je veux répondre à M. René Côté, professeur de Chicoutimi, qui a critiqué sur votre journal à propos de la question du référendum. Je connais M. Côté et je sais qu'il est de bonne famille et qu'il a eu la chance de faire des études.

Mais si j'en juge par ce qu'il écrit, je crois que je connais mieux mon histoire de Québec que lui, même si je n'ai pas son instruction. Je sais par exemple qu'on en a toujours arraché avec les Anglais et avec le fédéral. Les autres provinces ont toujours été mieux servies que nous autres. Nos pères ont dû travailler fort et se débrouiller tout seuls pour garder la langue française. On a été bafoué même au Québec et encore pire dans les autres provin-

ces. Pour une fois depuis 100 ans et plus qu'on va avoir l'occasion de dire ce qu'on veut, en disant "oui" au référendum, on ne manquera pas notre chance. C'est pas avec les catastrophes de Ryan qu'on va avancer.

Les Anglais, eux autres, vont tous dire "non". Pourquoi est-ce qu'on dirait pas tous "oui", nous autres les Québécois francophones, pour négocier notre place d'égal à égal? C'est ça qu'elle dit la question. C'est pas une affaire de rouges ou de bleus, c'est une affaire de solidarité nationale.

Roméo Fortin, Contracteur, Alma.

Le 28 janvier.

Les policiers interviennent

Les téléphonistes accentuent leurs pressions

CHICOUTIMI (AB) — Quoiqu'ils interviennent fréquemment et quotidiennement sur les lignes de pi-

quetage des téléphonistes de Bell Canada, les policiers de la Sûreté municipale de Chicoutimi ont dû

contrer un nouveau mode de harcèlement des téléphonistes hier matin. Une quinzaine d'entre el-

les ont, en effet, dressé une ligne très étanche devant le garage de l'entreprise sur la rue Bégin à Chicoutimi et

ont ainsi empêché les techniciens d'en sortir. Les téléphonistes blo-

quaient les portes du garage en y stationnant leur véhicule personnel.

part des agents de sécurité de Bell Canada.

accumulée suite à certains gestes posés par les grévistes.

Les comités de parents exigent l'application du Livre orange

par Gilles Lalancette

JONQUIERE — La Fédération des comités de parents de la province de Québec exige du gouvernement qu'il applique son énoncé de politique et plan d'action contenu dans son

Livre orange sur l'école québécoise.

Dans un télégramme adressé au ministre de l'Éducation, le président de la fédération, Jean Pontbriand, estime que cette politique devrait servir de ba-

lise au cadre des négociations avec les enseignants et non pas être l'objet de négociation.

Précisant que cette politique est issue d'une vaste consultation auprès de la population, le président de la FCCPQ ajoute que cette même population se retrouve dans cet énoncé de politique, elle l'appuie et désire que le gouvernement l'applique.

dans son télégramme.

De l'avis du président de la fédération, le gouvernement doit tenir compte de la volonté des comités de parents et de la population de voir se réaliser "l'école québécoise".

Essentiellement, la Fédération des comités de parents de la province de Québec tient à ce que le gouvernement ne cède pas aux principes qu'il a énoncés dans sa politique car il en a toujours prôné la qualité et le sérieux.

On va plus loin en exigeant du gouvernement qu'il consulte à nouveau la population s'il a l'intention

de modifier sa politique.

Avant de terminer son message, le président Pontbriand demande au gouvernement de tenir compte des salaires et des conditions de travail des autres travailleurs du Québec, et de la capacité de payer des contribuables qui se sentent actuellement "pressés comme un citron", avant de se rendre aux exigences syndicales.

De plus, on demande au gouvernement, de René Lévesque, de tenir compte que la première raison d'être de l'école, c'est l'enfant, ensuite la société, et que les enseignants et autres personnels de l'école se doivent d'être à son service et non vice-versa.

Il aura fallu près de deux heures avant que la situation ne revienne à la normale.

Plaintes

Cinq téléphonistes de Chicoutimi ont déposé une plainte à la Sûreté municipale de Chicoutimi pour protester contre le port d'armes offensives de la

De source syndicale, on indique que deux agents sont intervenus sur les lignes de piquetage, munis d'une barre de fer, ce qui aurait provoqué la peur parmi les grévistes.

Moins d'impact

En cours depuis le 19 janvier, la grève des téléphonistes crée beaucoup moins de perturbation que celle vécue l'automne dernier par les techniciens.

Bell Canada affirme qu'elle répond à 70 pour cent de la demande dans les services affectés par la grève grâce à l'utilisation du personnel cadre.

Les propos de Roger Phillips soulèvent l'ire de la CSN

CHICOUTIMI (AB) — Les récentes déclarations du président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, M. Roger Phillips, n'ont pas semblé plaire à la CSN qui, par la voie du président du Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Jean-Claude Martel, accuse l'Alcan de faire de la "démagogie sur le dos des travailleurs".

fausse la vie démocratique des syndicats québécois à "l'impérialisme des multinationales comme l'Alcan". Pour M. Martel, il est évident que M. Phillips réclame l'ingérence dans la vie des syndicats et que ses déclarations cherchent à induire le public en erreur.

Enfin, signalons que la CSN représente quelque 1,500 travailleurs à l'emploi de l'Alcan, soit ceux des deux usines de Shawinigan et les salariés de Roberval-Saguenay.

Selon M. Martel, le président de SE-CAL compare de façon démagogique et

Le Frère Untel dira OUI

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Jean-Paul Desbiens, le célèbre Frère Untel, répondra "oui" à la question référendaire.

Il l'a reconnu à la journaliste Denise Bombardier, alors qu'il était invité à l'émission "Noir sur blanc", sur les ondes de Radio-Canada.

Le frère mariste a avoué que c'est "avec difficulté" qu'il avait pris sa décision, après un cheminement "laborieux et tourmenté".

Le Frère Untel se de-

mande en effet si les Québécois sont prêts à assumer les conséquences d'un vote positif au référendum, en ce qui concerne la discipline et du vouloir collectif.

On se rappelle que Le Quotidien avait, dans son édition du 21 janvier, évoqué la probabilité d'une réponse affirmative de M. Desbiens à la question référendaire, mais ce dernier n'avait alors pas voulu commenter la rumeur.

L'émission "Noir sur blanc" lui a offert la tribune attendue pour annoncer sa position.

L'affaire Villeneuve aux Assises criminelles

CHICOUTIMI (MR) — Le juge André Trotter a présidé, hier, à l'ouverture du terme de février des Assises criminelles du district de Chicoutimi.

connu des fortunes diverses: l'un a été acquitté, alors que l'autre doit maintenant défrayer une amende de \$200.



Qui en a besoin

Peut-être se trouve-t-il une forme d'assurance-vie dont vous avez besoin sans même vous en douter?

Cela me fait penser que nous devrions nous rencontrer et avoir un entretien.

J'examinerai avec plaisir votre programme et je ferai les recommandations qui pourraient vous être utiles. Appelez-moi donc.

Richard Bolduc

302, Potvin, Jonquière
Secteur Arvida.
543-7944.



La Métropolitaine
Où l'avenir, c'est tout de suite

Il s'agissait d'une audience toute protocolaire, puisqu'en pratique, une seule cause doit procéder devant 12 jurés. Il s'agit bien sûr de l'affaire Michel Villeneuve, accusé de meurtre au second degré sur la personne de Camil Simard, procès dont l'instruction doit débiter le 19 février, au lendemain des élections fédérales.

Trois autres causes étaient inscrites au rôle des Assises criminelles mais ont été remises, pro forma, à vendredi. Dans chaque cas, des changements de juridiction devraient amener ces causes devant la Cour des sessions.

Aux sessions

Pendant ce temps, précisément devant le juge Lucien Tremblay de la Cour des sessions, deux individus de Chicoutimi accusés d'avoir modifié les odomètres de leur automobile, ont

Parents-secours

Nous pouvons lui venir en aide



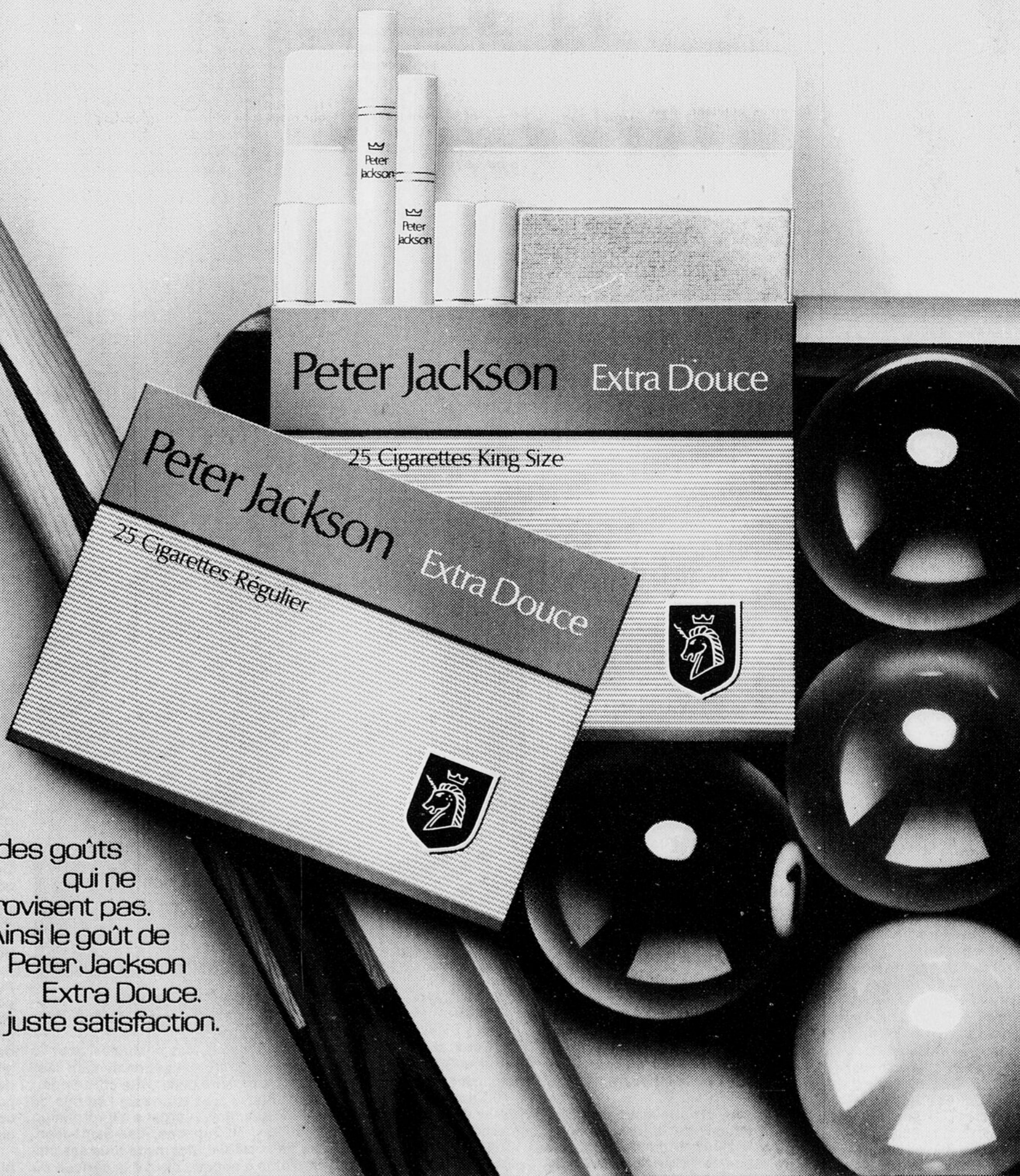
Petite table deviendra grande

Table en pin naturel - Charles II - (48" x 31")
rallonge de 20" : \$199.
Chaise pin naturel et tressé : \$99 chacune
Accessoires non-inclus disponibles chez Zip



le prêt-à-apporter du meuble design
1885, boul. Talbot, Chicoutimi
Edifice Potvin & Tremblay Meubles
Tél.: 545-4010

Tant de douceur avec autant de goût, c'est étonnant!



Il y a des goûts qui ne s'improvisent pas. Ainsi le goût de Peter Jackson Extra Douce. Une juste satisfaction.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Formats King Size & régulier: "goudron" 7mg, nicotine .7mg.

fourre-tout



marcel rivard

C'est pas eux qui payent

J'ai l'impression qu'il y a au sein des bureaux ministériels des gens qui se foutent de la gueule des payeurs de taxes puisque que, franchement, ils dilapident littéralement l'argent des contribuables.

J'en ai encore eu un exemple dans mon courrier d'hier... Il y avait une grande enveloppe qui faisait bien dans les 18 par 24 pouces, quelque chose d'assez grand pour y insérer sans la plier une édition régulière de Progrès-Dimanche; par surcroît, c'était une enveloppe rembourrée d'un coussin de plastique léger et ignifuge, d'une valeur atteignant sans doute les 50 cents. Et en son intérieur, quelques feuilles renfermant les informations essentielles d'un communiqué de presse, quelques feuilles qu'on aurait pu insérer dans une grande enveloppe jaune, bien ordinaire.

Croyez-moi, croyez-moi pas, c'était à part de ça franchi "courrier express" de sorte qu'il en a coûté exactement \$1.56 pour qu'elle me parvienne par le biais de la poste de Sa Majesté. C'est pas des pinottes!

Ah oui, ça venait du ministère québécois des Affaires municipales, rue de la Chevrotière, Québec...

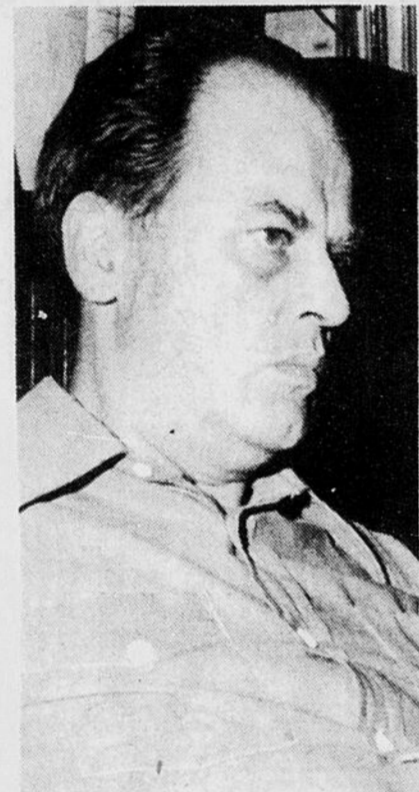
Le ministère en tournée

Si, tout à côté, à gauche, je vous parle de dilapidation inacceptable de fonds publics par le ministère québécois des Affaires municipales, je vous livre ici le contenu essentiel, pour ce qui touche le Saguenay-Lac-Saint-Jean, du communiqué de presse qui se trouvait à l'intérieur de la fameuse enveloppe.

En fait, le communiqué de presse voulait informer que jusqu'au 20 mars, des personnes-ressources de ce ministère effectueront une tournée d'informations à travers tout le Québec et qu'incidemment, elles seront à Roberval le 4 mars, et, le lendemain, à Chicoutimi. Cette tournée s'adressera uniquement aux maires, conseillers et délégués des municipalités, de même qu'aux secrétaires-trésoriers municipaux.

Et ces personnes-ressources vont alors jaser de la réforme sur la fiscalité municipale entreprise par le ministère des Affaires municipales.

Dire que seulement pour poster la fameuse enveloppe, il en a coûté \$1.56, c'est absolument aberrant! Comme si ce ministère n'avait justement pas, avec son histoire de réforme de la fiscalité, de l'argent à économiser...



Le frère Untel répondra oui

Enfin, on sait au juste ce que répondra, lors du prochain référendum sur la souveraineté-association, le célèbre frère Untel, Jean-Paul Desbiens, ancien éditorialiste de La Presse, ancien spécialiste du ministère de l'Éducation et maintenant directeur de la communauté des Frères maristes, de Desbiens.

Il répondra oui, selon ce qu'il a affirmé lors d'une émission de Radio-Canada, "Noir sur blanc", qui était diffusée samedi soir alors qu'il était interviewé par la journaliste Denise Bombardier.

Mais il ne veut pas qu'il soit pour cela étiqueté; sa décision a été difficile, selon ce qu'il a affirmé, à la suite d'un cheminement critique de pensées...

Le Téléthon a sa disco

Même si, ailleurs dans cette page, j'évalue à quelque \$3 millions, sur le plan provincial, et à pas loin de \$300,000 sur le plan régional, cela ne veut pas dire que la cueillette des fonds du Téléthon de la paralysie cérébrale est terminée pour autant.

Par exemple, demain soir, la discothèque Studio 460 organise une soirée spéciale dont les bénéfices nets seront entièrement versés à l'Association de paralysie cérébrale du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Et les propriétaires de l'établissement de lancer un défi: que le plus grand nombre de bénévoles du Téléthon participent à cette soirée et ce sera autant d'argent versé à l'oeuvre.



C'est plutôt Mario Roy

Petite erreur dans cette même page de l'édition de samedi alors que je vous disais que Robert Demers, président de la Bourse de Montréal, est, ce soir, le conférencier invité du club Richelieu de Chicoutimi.

C'est plutôt le mercredi, 5 mars, que Demers sera conférencier devant ce club social de service.

Cette semaine, soit demain, puisque les soupers de ce club ont lieu le mercredi, c'est plutôt le journaliste Mario Roy (photo), chroniqueur judiciaire du Quotidien, qui sera le conférencier.

Evidemment, Roy parlera de son bouquin qui vient à peine d'être lancé sur le marché; au cas où vous ne le sauriez pas encore, son bouquin, c'est "Le Pendu de Chicoutimi".

Des films de la Tunisie

Des restaurants font toutes sortes de choses pour attirer la clientèle, parce que la concurrence est forte et qu'il faut bien survivre.

Mais, il y a certaines expériences intéressantes... Ainsi, le restaurant L'Oasis, en bas de la côte de la rue Racine, de Chicoutimi, présente du jeudi au vendredi de chaque semaine, des films sur la Tunisie. C'est vrai que les propriétaires viennent de ce pays.

Une douzaine d'artistes

Jeudi soir, à compter de 20h30, en la salle de concert, le Conservatoire de musique du Québec à Chicoutimi accueillera en récital une douzaine de ses élèves de la classe de trompette et celle de cor.

En effet, il y aura de la classe de trompette Charles Imbeau, Frédéric Jauvin, Carl Gauthier, Kathleen Couture, Marcel Bergeron et Ghislain Potvin, alors que de la classe de cor, on pourra entendre Isabelle Lord, Pascale Blackburn, Liette Gauthier, Marlène Gagnon et Gratien Bergeron.

Au programme, des oeuvres des plus grands compositeurs comme Tchaïkovski, Mozart, Brahms, Beethoven. Tout le monde est invité et l'entrée est libre.



Les "bûcheux" se font la main

Prochainement, lors du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, les "bûcheux" vont sortir du bois et "descendre en bas" jusqu'à Chicoutimi, histoire de participer à la grande fête.

Et depuis quelques semaines, dans la neige jusqu'aux genoux, hache ou sciotte en mains, il y a de ces "bûcheux" qui se font la main pour les divers concours d'habileté, de force et de rapidité qui auront lieu sur la place du marché.

\$3 millions pour quoi faire?

Ce n'est plus une nouvelle puisqu'à peu près tout le monde sait que le Téléthon de la paralysie cérébrale qui avait lieu à travers le Québec au cours de la fin de semaine, a recueilli tout près de \$3 millions.

Les gens se demandent bien ce que l'Association de paralysie cérébrale du Québec peut faire avec tout cet argent, qu'elle en aura peut-être en trop... Et combien d'autres questions.

Pour les sceptiques, pour ceux qui se poseraient encore des questions sur le bien-fondé de ce Téléthon, informons-les donc tout de suite qu'il y a à peu près 15,000 paralysés cérébraux au Québec.

Divisons donc \$3 millions par 15,000 handicapés, et nous en arrivons à la somme de \$200 par chaque paralysé cérébral. C'est tout de même pas la mer à boire car l'organisation d'activités, de transports et les autres dépenses inhérentes commandent certainement plus de \$200 pour chacun de ces handicapés au cours d'une seule année...



Yves Bérubé était vexé

Lorsque le ministre des Richesses naturelles et de l'Énergie, Yves Bérubé, vint s'adresser aux membres de la Caisse d'entraide économique d'Alma, il y a trois semaines, il se montre vexé de ne pouvoir faire l'apologie de la souveraineté-association.

Certains soupçonnèrent alors le président Laval Fortin de s'être montré trop restrictif en recommandant à son distingué invité d'éviter le débat référendaire.

Ce dernier n'a pourtant fait que son devoir en appliquant une directive émise par la Fédération des caisses d'entraide économique.

Plus tard, devant les membres de la Caisse d'entraide économique de Jonquière, le ministre des Finances, Jacques Parizeau, respecta cette réserve, sans exprimer aucune amertume.

Un espoir de guérison

Cette année, les Laboratoires Miles (Elkhart, Ind.) testeront chez les humains un traitement allergène modifié, mis au point par l'équipe du Dr Arthur Malley, du département d'immunologie de l'Oregon Primate Research Center, de Beaverton, pour combattre la fièvre des foins.

En regard des traitements connus, celui du Dr Malley, consiste dans l'injection de matières qui ressemblent (elles ne sont toutefois pas identiques) aux allergènes naturels. Le corps humain y réagit, mais il empêche le système immunologique de subir même l'influence de l'allergène véritable. Résultat: pas de symptômes de fièvre des foins pendant de longues périodes, voire durant une saison entière, et pas d'effets secondaires.

Cette information a été publiée dans une récente édition de la revue "The Chronicle of Higher Education".

Réal Giguère à Télétag

Bon, il paraît que Réal Giguère est maintenant "agent libre" puisque son contrat vient de prendre fin avec le réseau TVA, que redistribue dans la région la station chicoutimienne CJPMTV.

S'en trouve qui aiment Réal Giguère, aisément caricaturé lors du dernier Bye Bye 1979; d'autres qui n'aiment pas. Un loustic, en apprenant cette nouvelle, s'est permis de croire que c'est Réal qui, pour nouvel emploi à Télétag, tiendra le temps et la température.

rendez-vous

Chicoutimi

Handicapés et parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide ou d'informations, si vous ne savez pas où vous adresser, téléphonez à: 545-1575, Inter-Association (CLSC).

Lancement de Chantier 1980 — Dans la zone de Chicoutimi, mercredi soir, de 19h30 à 22h30, salle Bégin.

Serena — Informations sur la régulation des naissances, réunion d'informations à l'école Lafontaine, local 227-O, demain soir, à 20h00.

Amnistie internationale — Réunion mercredi soir, à 19h30, au C-313, pavillon principal UQAC.

Jonquière

Assemblée générale — L'Association des parents des étudiants du Collège de Jonquière invite les parents à son assemblée, le dimanche, 10 février, à 19h30, Motel Richelieu, Route 170.

Al-Anon — Si l'alcool consommé dans votre entourage vous empêche de vivre une vie normale, Al-Anon peut vous venir en aide. Tél: 542-6612, 542-6785, 543-0594 ou 543-7787.

Association des handicapés — Invitation à toutes les personnes handicapées physiquement, âgées de 18 ans et plus, intéressées à devenir membres de l'association, tous les jeudis soirs, de 19h00 à 21h00, au Pavillon du Carrefour, rue Bourassa, Kénogami. Informations, tél: 542-5133 ou 547-1161, Mme Henriette Levasseur.

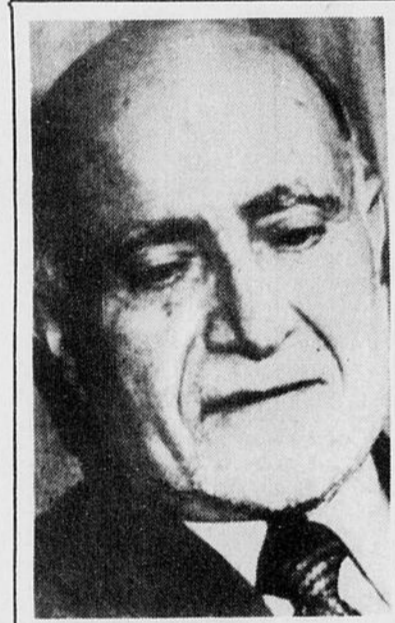
Association pour la promotion des droits de l'handicapé — Rendez-vous chaque mercredi, de 13h30 à 16h00, au 205, Mellon.

La Baie

Chevaliers de Colomb — Thé des Grosses Madames, le mardi, 12 février, à 14h00, à la salle des Chevaliers de Colomb de La Baie. Prix d'admission.

Caisse d'entraide économique — Dîner ce midi, au Martinet. Conférencier: Claude Chamberland, directeur usine Alcan. Thème: l'implication de l'Alcan à Ville de La Baie.

aujourd'hui



Bazargan devient premier ministre iranien.

Mardi, le 5 février, 36ème jour de l'année.

Principaux anniversaires historiques:

1978 — l'ayatollah Khomeiny nomme M. Mehdi Bazargan au poste de premier ministre.

1976 — Un séisme fait près de 23,000 morts au Guatemala.

1974 — Les forces des Nations unies gagnent l'est du canal de Suez pour servir de tampon entre Israéliens et Égyptiens.

1971 — Les astronautes d'Apollo 14 se posent sur la lune.

1962 — Le général de Gaulle se prononce en faveur de l'indépendance de l'Algérie.

1945 — Les soldats du général McArthur pénètrent à Manille.

1918 — Séparation de l'Église et de l'État en Russie.

1917 — Le Mexique devient une république rassemblant 28 États en fédération.

1840 — Les chefs maoris de Nouvelle-Zélande acceptent la souveraineté de la Grande-Bretagne.

1679 — La paix de Nimègue est signée entre l'empereur Léopold 1er et Louis XIV.

1556 — Une trêve est conclue entre Philippe II d'Espagne et Henri II.

— Ils sont nés un 5 février: — Sir Eel, homme d'État britannique (1788-1850);

— John Lindley, botaniste anglais (1799-1865);

— Adlai Stevenson, homme d'État américain (1900-1965).

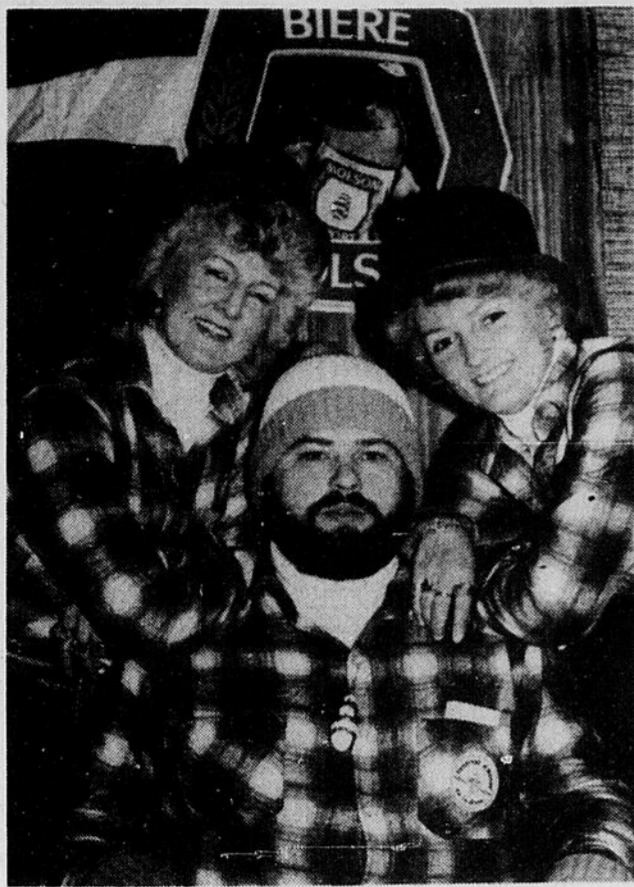


Le Carnaval-Souvenir à la une

Deux charmants enfants que ceux-ci, tout costumés pour le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi! J'ignore malheureusement leur nom, mais ils méritent largement de paraître dans cette chronique.

D'autant plus que les deux enfants font la une de l'édition de janvier de la revue "Hydro-Press Saguenay", l'organe d'information interne et externe de l'Hydro-Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Et à l'intérieur de la revue, la société d'État invite tous ses employés à porter au travail le costume d'époque durant la période du prochain Carnaval, c'est-à-dire du 14 au 24, et à participer aux différentes activités populaires de ce Carnaval.



PERSONNAGE-CLE — Yves Thibeault, personnifiant le personnage-clé du festival d'hiver de La Baie, est entouré de Ginette Lavoie et Fleurette Tremblay.
(Photo Réal Tremblay)

Du 14 au 24 février La Baie présente son troisième festival d'hiver

LA BAIE (GL) — Si Chicoutimi présente avec beaucoup d'emphase son Carnaval-Souvenir, à La Baie, le Festival d'hiver sera présenté du 14 au 24 février. C'est la troisième édition de cette manifestation populaire dont le principal objectif est d'amuser sainement tous les citoyens du secteur.

Avec un budget modeste de \$6,000, l'organisation dirigée par Claude Fortin, veut impliquer le plus de gens possible en présentant des activités pour répondre à tous les goûts.

Une innovation cette année, le festival aura sa mascotte qui viendra agrémenter le déroulement de diverses activités. Personnifié par Yves Thibeault, c'est "Tit Jules" que les gens auront l'occasion de côtoyer tout au long du festival. Le personnage et le sigle ont été imaginés par monsieur Laval Gobeil, un retraité de la Consolidated-Bathurst, une usine de La Baie.

Hier, à l'occasion d'une conférence d'information, les organisateurs ont dévoilé le programme des activités du festival. A peu près tous les commerçants et propriétaires de bars à La

Baie, participent à la manifestation.

Au chapitre des activités, on note le concours des monuments de glace, le concours des sciotteux, la course de raquettes sur la baie, un bonspiel de curling, un tournoi de billards, des courses de 4 x 4 et de motoneige et enfin, des soirées québécoises et bavaroises.

Par ailleurs, le président, Claude Fortin, insiste sur l'accessibilité à tout ce qui va se passer. Un petit bonhomme-carnaval sera vendu pour \$1.00 et il permettra d'assister à toutes les manifestations. Le fruit de cette vente permettra de boucler le budget, selon le président du festival.

Sous le thème: "Mets ta chemise carottée et viens t'amuser", les organisateurs ont lancé un appel à toute la population de l'endroit pour qu'elle participe au Festival d'hiver 1980.

La soirée d'ouverture, ce sera le 14 février et le tout sera clôturé le 24. Mais, entre-temps, le président a demandé aux gens de faire preuve de prudence et de civisme tout au long du festival pour qu'on n'ait pas à déplorer d'incidents fâcheux.

La BFD peut-elle vous aider?

**Aide financière
Gestion-conseil
Formation en gestion
Information sur les programmes
gouvernementaux disponibles
à l'entreprise**

Pour une entrevue, contactez notre représentant:

**MERCREDI, LE 6 FÉVRIER 1980
M. GHISLAIN GAUTHIER**

soit au
COMMISSARIAT INDUSTRIEL DE LA BAIE
1262, 6^{ème} Avenue
VILLE DE LA BAIE, (Québec)
(544-7200)

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied de la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de gestion-conseil et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



475, des Champs-Élysées,
Chicoutimi, P.Q. — (545-1580)

Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise.

Les Tourbières Tabreco Inc.

600 citoyens se donnent la main

par Benoît Munger

SAINT-NAZAIRE — Fort d'un capital souscrit d'environ \$257,000, dont \$217,000 ont déjà été souscrits, Les Tourbières Tabreco Inc., compagnie publique appartenant à près de 600 citoyens de Saint-Nazaire et de Saint-Léon, prévoit entrer en activité vers le 1^{er} mai 1980.

Cette compagnie, dont le bureau principal est situé à Saint-Nazaire, a reçu, le 27 décembre dernier, la permission de la Commission des valeurs immobilières du Québec d'émettre un bloc de 5,000 actions au prix de \$100 l'unité, en vertu du régime d'épargne-actions mis de l'avant par le gouvernement québécois l'an dernier. Si on excepte la Sodeq-Sagamie, Les Tourbières Tabreco Inc. est la première entreprise de la région à se prévaloir des dispositions de ce programme.

Dans le prospectus de la compagnie, dont Le Quotidien a obtenu une copie, il est précisé que "Les Tourbières Tabreco Inc. visent l'exploitation de la tourbière dans les secteurs de Lac-Saint-Jean-est, la production de produits dérivés, la commercialisation et la mise en marché de la tourbe et de ses dérivés tant au Canada qu'à l'étranger."

Cette compagnie, incorporée depuis décembre 1978, s'est basée sur deux études du Conseil économique d'Alma et de Lac-Saint-Jean-est concernant les coûts d'extraction de la tourbe et la fabrication de produits finis à base de tourbe. En plus d'établir qu'il est possible d'exploiter les tourbières de Lac-Saint-Jean-est, ces études concluent qu'avec la machinerie adéquate et une superficie suffisante, "il ne fait aucun doute que ces tourbières pourront être exploitées avec profits".

La superficie de tourbe exploitable commercia-

lement à Saint-Nazaire et à Saint-Léon est de 1,586 hectares; pour rentabiliser une usine, il faut un minimum d'environ 78 hectares ainsi que des superficies importantes de disponibles.

L'exploitation de ces tourbières devraient débuter vers le 1^{er} août prochain. A moyen terme, la compagnie prévoit faire l'exploitation de la tourbe à l'état brut, vendue comme fertilisant; à plus long terme, elle projette l'implantation d'une industrie de fabrication de produits finis à base de tourbe dont les rondelles de germination, le charbon activé, le coke industriel et autres dérivés. Le trésorier de la compagnie et également maire de Saint-Nazaire, M. Jean-Paul Bouchard, a indiqué au Quotidien que la mise en valeur des tourbières avait de bonnes chances de se faire dans le domaine de l'énergie.

L'exploitation de la tourbe à l'état brut ne débutera qu'à compter de la quatrième année de fonctionnement de la compagnie car il faut, au préalable, faire l'égouttement de la tourbière, construire des routes d'accès, déboiser et aménager la surface, travaux qui dureront environ trois ans.

Au début de ses opérations, la compagnie fournira 30 emplois à plein temps; à moyen terme, on espère augmenter le nombre d'employés à environ 200.

Si la compagnie vend les 5,000 actions qu'elle a à offrir, \$175,000 seront consacrés aux travaux préliminaires, \$200,000 à la mise sur pied d'un projet commun pour les tourbières de Lac-Saint-Jean-est, en collaboration avec d'autres compagnies qui comptent exploiter les tourbières de L'Ascension ou de Saint-Ludger-de-Milot, et \$122,500 au fonds de roulement.

Jusqu'à maintenant, les actions ont été vendues à des gens de Saint-Nazaire et de Saint-Léon avant



TOURBIÈRES — Le trésorier des Tourbières Tabreco Inc., et également maire de Saint-Nazaire, M. Jean-Paul Bouchard, estime que la compagnie devra chercher à exploiter la tourbe dans le domaine de l'énergie.
(Photo Réal Tremblay)

même que la Commission des valeurs immobilières donnent son accord. On compte également intéresser des corporations privées ou publiques, des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit.

L'assemblée générale des actionnaires de la compagnie doit avoir lieu bientôt.

Peter Jackson Extra Douce. Essayez-la. Vous serez comblé.

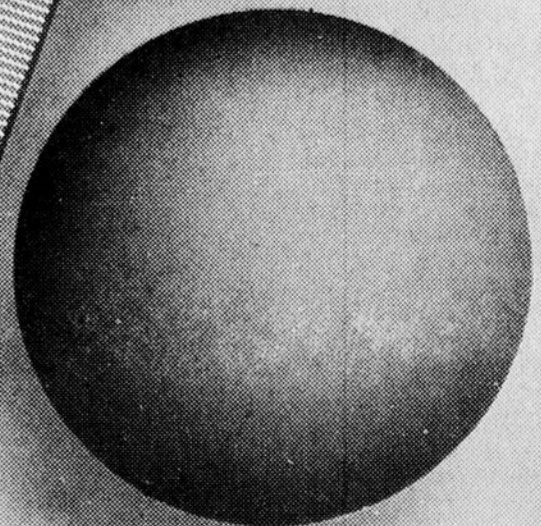
Il y a des goûts
qui ne
s'improvisent pas.
Ainsi le goût de
Peter Jackson
Extra Douce.
Une juste satisfaction.



Peter Jackson Extra Douce

25 Cigarettes King Size

Peter Jackson Extra Douce
25 Cigarettes Régulier



AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Formats King Size & régulier: "goudron" 7mg, nicotine .7mg.

horaire

(3) CJBR-TV (8) Radio-Québec
 (5) CBJET-TV (9) TVFQ
 (6) CJPM-TV (11) CFCF-TV
 (7) WEZF-TV (12) CKRS-TV

mardi 5 février

9h00
 CKRS - CJBR - EN MOUVEMENT. Exercices pour la taille. L'exposition au froid et la condition physique.
 CBJET - A THOUGHT FOR TODAY.
 CFCF - ROMPER ROOM.
 WEZF - PTL CLUB. (2 h.)
 9h05
 CBJET - CBC GOOD MORNING. Avec Bill Dick.
 9h15
 CKRS - CJBR - LES 100 TOURS DE CENTOUR.
 CBJET - THE FRIENDLY GIANT.
 9h30
 CKRS - CJBR - ANIMAGERIE.
 CBJET - QUEBEC SCHOOL TELECAST.
 CFCF - WHAT'S COOKING.
 TVFQ - POUR LES JEUNES.
 9h45
 CKRS - CJBR - VIRGINIE. Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider.
 10h00
 CJPM - VOTRE AMIE SUZANNE. "Vos plantes" - Fernand Mailé. "La nutrition" - Louise Desautels. "Médecin de famille" - Dr Maurice Lauzon.
 CKRS - CJBR - PASSE-PARTOUT.
 CBJET - CANADIAN SCHOOL.
 CFCF - THE NEW ED ALLEN SHOW.
 10h15
 TVFQ - TELE-FEUILLETON. "Le pélerinage".
 10h30
 CKRS - CJBR - MAGAZINE-EXPRESS. "Psychologie".
 CBJET - MR. DRESSUP.
 CFCF - DEFINITION.
 TVFQ - SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI. "Ce vaucuse si cher à mon cœur". (1 h.)
 11h00
 CKRS - CJBR - AU FIL DE LA SEMAINE.
 CBJET - SESAME STREET.
 CFCF - THE COMMUNITY.
 WEZF - LAVERNE AND SHIRLEY.
 11h15
 CJPM - SATURNIN, LE PETIT CANARD.
 11h30
 CJPM - DU COQ A L'ANE.
 CKRS - AU MILIEU DU JOUR. (1 h.)
 CFCF - ROCKET ROBIN HOOD.
 CJBR - LES ENFANTS DU 47A. "Qui perd gagne". L'histoire de la famille Gathercole dont la mère doit élever seule ses quatre enfants. La mère devant être hospitalisée, les enfants décident de tenir maison seuls.
 TVFQ - MIDI-PREMIERE.
 WEZF - FAMILY FEUD.
 11h58
 CBJET - WEATHER REPORT.
 12h00
 CBJET - CORONATION STREET.
 CFCF - THE FLINTSTONES.
 CJBR - PAPA, CHER PAPA. "Bonne à tout faire".
 TVFQ - QUESTION DE TEMPS. "Vendredi: viol et violence". (1 h.)
 WEZF - THE \$20,000 PYRAMID.
 12h15
 CJPM - NOUVELLES.
 12h28
 CBJET - WEATHER REPORT.
 12h30
 CJPM - CINE-QUIZ. "La révoite de Sparte" (5) - It. 1964. Film d'aventures de A. de Martino avec Tony Russell, Helga Line et Livio Lorenzo. - Un patriote grec s'efforce de démasquer la trahison du roi de Sparte. - Recit passablement compliqué. Assez bien réalisé. Trouvailles intéressantes. Quelques touches d'humour bien amenées. Interprètes jouant avec entrain. - A. (2 h.)
 CKRS - CJBR - LES COQUELUCHES. Inv.: Louise Lemyre et Alain Crivier. (1 h.)
 CBJET - WICKS.
 CFCF - STREET TALK.
 WEZF - RYAN'S HOPE.
 13h00
 CBJET - TODAY FROM QUEBEC.
 CFCF - MCGOWAN AND CO.
 R.-Q. - LA PETITE LULU. "La din-don".
 TVFQ - A BOUT PORTANT. "Jean Amadou". (1 h.)
 WEZF - ALL MY CHILDREN.
 13h30
 CKRS - CJBR - LE TELE-JOURNAL.
 CFCF - THE ALAN HAMEL SHOW. Inv.: Glenn Campbell, Susan St. James, Dick Shawn et le Docteur Paul Ehrlich. (1 h.)
 R.-Q. - SCIENCE ET FICTION.
 13h35
 CKRS - CJBR - FEMME D'AUJOURD'HUI.
 14h00
 CBJET - THE EDGE OF NIGHT.
 R.-Q. - DESTIN DU SIECLE. "La montée du fascisme".
 TVFQ - CONNAISSANCE. "A la poursuite des étoiles". (1 h.)
 WEZF - ONE LIFE TO LIVE.
 14h30
 CJPM - JANNETTE VEUT SAVOIR. "Quels sont les problèmes des familles miteuses". (1 h.)
 CKRS - CJBR - CINEMA. "Ame qui vive" (4) - Fr. 1960. Drame psychologique de J. Dasque avec Arlette Thomas, Jacques Dasque et Georges Aminel. - A la suite d'un accident, deux jeunes gens se remémorent leurs amours et leur mariage. - Soigné mais sans la recherche. Belle photographie. Interprétation sincère. (1 h. 30).
 CBJET - TAKE 30.
 CFCF - ANOTHER WORLD. (1 h. 30).

15h00
 CBJET - THE BOB McLEAN SHOW.
 R.-Q. - LES LUNDIS DE PIERRE NADEAU.
 TVFQ - TELE-SERIE. "La saga des Français". Paule.
 WEZF - GENERAL HOSPITAL.
 15h30
 CJPM - D'UN JOUR A L'AUTRE. "Animaux domestiques", "Plantes intérieures" et "Saviez-vous que...".
 15h55
 CBJET - FREE TIME POLITICAL BROADCAST.
 16h00
 CJPM - LES SATELLIPOPETTES.
 CKRS - CJBR - BOBINO. (Enfants).
 CBJET - BEYOND REASON.
 CFCF - THE MAD DASH.
 R.-Q. - LES NOUVELLES D'HENRY JAMES. "Le banc de la désolation".
 TVFQ - ACTUALITES REGIONALES. "Paris, l'île de France". (1 h.)
 WEZF - THE EDGE OF NIGHT.
 16h30
 CJPM - CINEMA POUR TOUS. "La valise des truands" (Marlowe) (5) - E.-U. 1969. Drame policier de P. Bogard avec James Garner, Gayle Hunnicutt et Rita Moreno. - Un détective privé accepte de retracer le frère d'une jeune fille du Kansas. - Divertissement valable qui se poursuit avec mouvement et humour. Réalisation technique à point. Répliques amusantes. Bonne interprétation. (1 h. 30).
 CKRS - CJBR - MORDICUS.
 CBJET - ALL IN THE FAMILY. "Jeffersons Move Up". - Le succès en affaires de George Jefferson permet à sa famille de déménager dans un immeuble de luxe de Manhattan. REPRISE.
 CFCF - FAMILY FEUD.
 WEZF - THE MERV GRIFFIN SHOW.
 17h00
 CKRS - CINEMA DE 5 HEURES. "Lord Jim" (1ère partie) (4) - G.-B. 1964. Film d'aventures de R. Brooks avec Peter O'Toole, Paul Lukas et James Mason. - Un officier de marine dégradé trouve l'occasion de se réhabiliter dans un pays d'Asie. - Adaptation haute en couleur d'un roman de Joseph Conrad. Nombreux morceaux de bravoure. Un certain manque de profondeur. Interprètes de classe. - A. (1 h.). Suite à 18h12.
 CBJET - THE BEACHCOMBERS. "No One's Shepherd".
 CFCF - THE PRICE IS RIGHT.
 CJBR - LES PIERRAIEU. "La volture d'occasion".
 TVFQ - POUR LES JEUNES.
 17h30
 CBJET - THE MARY TYLER MOORE SHOW. "Not a Christmas Story". - Sue Ann invite les copains de la salle des nouvelles à un dîner de Noël... en novembre. REPRISE.
 CJBR - TES FILLES ET MES GARCONS.
 WEZF - NEWS. (1 h.)
 17h45
 TVFQ - TELE-FEUILLETON. A communiquer.
 18h00
 CJPM - NOUVELLES.
 CKRS - CJBR - CE SOIR. (Informations).
 CBJET - CFCF - NEWS.
 TVFQ - SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI. Des auteurs face à leurs lectrices. (1 h.)
 18h07
 CKRS - ACTUALITES REGIONALES.
 18h12
 CKRS - CINEMA DE 5 HEURES. SUITE. "Lord Jim". Voir 17h00. (Dernière partie mercredi, 17h00).
 18h30
 CJPM - LES TANNANTS.
 R.-Q. - ON AURA TOUT VU.
 WEZF - BEWITCHED.
 18h35
 CJBR - CE SOIR REGIONAL.
 19h00
 CKRS - LA FEMME BIONIQUE. Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. (1 h.)
 CBJET - HAPPY DAYS. "Potale Gets Pinned".
 CFCF - THE DONNA FARGO SHOW. Inv.: Marie Osmond.
 CJBR - LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY. "Le jeune tambour" (1ère de 2). Un jeune homme s'entraîne comme tambour, avec les Blue Raiders. Il voue une telle dévotion à l'union, qu'on l'appelle Lincoln. On lui refuse la permission d'accompagner la brigade. (1 h.)
 R.-Q. - LES SEPT MERS. "La mer Atlantique".
 TVFQ - MIDI-PREMIERE.
 WEZF - HOGAN'S HEROES.
 19h30
 CJPM - LE CLAN BEAULIEU. "Une fête surprise pour Eva".
 CBJET - CONSUMERSCOPE. "Antiques". Anim.: Kathy Keeler et Stephanie Brunelle.
 CFCF - STARS ON ICE. Anim.: Alex Trebek. Inv.: Lisa Marie Allen, Perry Jewell, Terry Head et Gordon Forbes.
 TVFQ - QUESTION DE TEMPS. "Vendredi: faits divers". (1 h.)
 WEZF - ALL IN THE FAMILY.

20h00
 CJPM - LA CONQUETE DE L'OUEST. "La famille Macahan". 23e partie. Avec James Arness, Fionnula Flanagan et Brian Keith. (1 h.)
 CKRS - CJBR - CBJET - LA SOIRÉE DU HOCKEY. "Match des étoiles à l'arena Joe Louis de Detroit". Reporters sportifs au réseau français: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garmeau et Lionel Duval.
 CFCF - HELLO LARRY. Avec McLean Stevenson, Kim Richards et Donna Wilkes.
 R.-Q. - RECOURS.
 WEZF - HAPPY DAYS. "The Hucksters". Avec Ron Howard et Henry Winkler.
 20h30
 CFCF - THE WALTONS. Avec Ralph Waite et Michael Learned. (1 h.)
 R.-Q. - L'ECRAN GEANT. "L'affaire Christie".
 TVFQ - A BOUT PORTANT. "Julien Clerc".
 WEZF - GOOD TIME GIRLS. Avec Annie Potts et Lorna Patterson.
 21h00
 CJPM - HAWAII 5-0. Avec Jack Lord et James McArthur. (1 h.)
 WEZF - THREE'S COMPANY. Avec John Ritter, Suzanne Sommers et Joyce DeWitt.
 21h15
 TVFQ - CONNAISSANCE. "Quoi de neuf sur la lune?". (1 h.)
 21h30
 CFCF - WEZF - TAXI. "Shut It Down". Avec Judd Hirsch et Tony Danza. - Les chauffeurs de taxi sont toujours en grève et Elaine accepte de faire un gros sacrifice pour qu'ils obtiennent de meilleures conditions de travail.
 22h00
 CJPM - SHIRLEY. Avec Shirley Thérèse. Dir. musical: Daniel Mercure.
 22h15
 TVFQ - TELE-SERIE. "La saga des Français". Fiches de vœux.
 22h30
 CJPM - LA QUOTIDIENNE.
 CKRS - CJBR - LE TELE-JOURNAL.
 22h31
 CJPM - LES NOUVELLES TVA.
 23h00
 CJPM - SPORTS.
 CBJET - CFCF - NEWS.
 23h05
 CJPM - DERNIERE EDITION.
 23h10
 CKRS - CJBR - NOUVELLES DU SPORT.
 23h15
 CJPM - BONSOIR LE MONDE.
 TVFQ - ACTUALITES REGIONALES. "Paris, l'île de France".
 23h20
 CKRS - CINE-KARATE. "Quand les japonais violent rouge" (6) - H.K. 1972. Drame d'aventures de H. Tsaiang avec Wang Ping et Sun Yue. - Dans un village minier, un expert en arts martiaux prend la tête d'un mouvement de résistance contre les Japonais. - Intrigue simpliste aux bagarres rituelles. Ensemble ridicule. Interprétation banale et maladroite. (1 h. 40).
 CJBR - RENCONTRES. Inv.: Antoinette Vargote. Interviewer: Marcel Brisebois.
 23h21
 CFCF - PULSE.
 23h27
 CBJET - THE CITY TONIGHT.
 23h30
 WEZF - TUESDAY MOVIE OF THE WEEK. "Freebie and the Bean" (4) - E.-U. 1974. Comédie policière de R. Rush avec James Caan, Alan Arkin et Jack Kruschen. - Deux policiers s'emploient à protéger un chef de la pègre, jusqu'au moment prévu pour son arrestation. - Description à la fois cynique et sympathique du travail policier. Effets de surprises. Nombreuses poursuites. Interprétation contractée et complémentaire.
 23h45
 CBJET - THE GOOD LIFE. "Going to Pot?". - Quand Margo s'inscrit à des cours du soir, Tom se voit déjà écrasé devant la télé en train de profiter des fruits défendus que sont les chips et autres gâteries que n'accepte pas Margo.
 23h50
 CJBR - CINEMA. "Ouragan sur le Caïen". (The Caine Mutiny) (4) - E.-U. 1954. Drame de E. Dmytryk avec Humphrey Bogard, Van Johnson et José Ferrer. - Un officier de marine est jugé en cour militaire pour avoir pris la place de son capitaine. - Film de qualité. Personnages bien marqués. Intérêts documentaires. Très bonne interprétation. - A. (2 h. 10).
 00h00
 CJPM - LA GRANDE VALLEE. Avec Barbara Stanwyck, Richard Long et Peter Breck. (1 h.)
 CFCF - THE TWELVE MIDNIGHT MOVIE. "Killer by Night" (5) - E.-U. 1971. Drame policier de B. McEveety avec Robert Wagner, Greg Morris et Diane Baker. - La police et le service sanitaire recherchent un meurtrier atteint de diphtérie. - Notes documentaires intéressantes. Mise en scène nonnante. Interprètes dans la note voulue. Film tourné pour la télévision. (2 h.)
 00h15
 CBJET - HOUSE CALLS.



Le temps du souvenir

La première année de Jack au collège se termina de façon très décevante. Il était un élève indiscipliné, individualiste. Mais il s'agissait à la fin du premier trimestre de sa dernière année.

(34) Les "Déchets"

Toutes ces "bonnes résolutions" n'empêchèrent pas les deux scrupuleux de jouer un vilain tour à leur head-master, qui faillit leur être fatal.

Mr Saint John rassemblait souvent les élèves pour leur parler. Il s'attachait à les inspirer, les guider, parfois les réprimander, et en général à leur expliquer les principes de leur collège, grâce auxquels il deviendraient des citoyens responsables. Ceux des garçons qui refusaient ces principes refusaient également ces responsabilités, bafouaient l'idéal du collège et n'étaient pas dignes de Choate. Il les désignait sous le terme péjoratif de "déchet". Les "déchet", on n'en voulait pas à Choate.

A ma demande, et quelque quarante ans plus tard, Lem Billings m'écrivit pour m'expliquer comment Jack et lui avaient organisé un "Club des Déchets".

"Dans ce temps-là, la prière du soir à la chapelle était obligatoire à Choate; elle sonnait environ vingt minutes après le dîner. Les élèves des grandes classes étaient seuls autorisés à posséder un meuble radio-phonographe. Jack et moi en avions un de très bonne qualité. Notre chambre se trouvait juste au-dessus du réfectoire, et la proximité de l'escalier nous permettait de descendre et remonter très vite au moment des repas. Pas seulement à nous, d'ailleurs. Car, avec ces vingt minutes de battement entre le dîner et la prière du soir, des tas de garçons venaient dans notre chambre écouter la radio. Parfois, ils étaient si nombreux que Jack et moi ne pouvions même plus entrer dans notre propre chambre. C'est pourquoi nous avons décidé de former un club dont seuls les membres auraient accès à la chambre à ce moment-là.

Treize de nos meilleurs copains eurent cet honneur: les meilleurs sportifs, mais pas un seul représentant du conseil de maison.

"Jusqu'à alors, rien de grave. Mais, quand vint le moment de choisir un nom pour le club, les choses se gâtèrent. Mr Saint John qualifiait de "déchet" les élèves qu'il jugeait indignes de fréquenter notre collège. Frondeurs, comme on l'est à cet âge, il nous parut amusant de nommer le club "Les Déchets". Nous avions même fait faire un petit insigne en or - une pelle et ces mots gravés: Club des Déchets de Choate.

"Bien entendu des rumeurs commencèrent à circuler. Jack et moi n'avions rien fait de pis que d'arriver en retard aux cours et d'avoir une chambre en désordre. Mais certains membres du club avaient dû désobéir au règlement et aller en ville pour fumer ou boire. Or, comme le club se réunissait dans notre chambre tous les soirs, la rumeur publique nous engloba avec le reste. Mr Saint John finit par en entendre des échos et, quand il apprit le nom du club, il vit rouge. Il était furieux.

"C'est sur Jack et moi que se déversa toute sa colère. Il convoqua ma mère - mon père était mort depuis deux ans - et elle fut obligée de venir exprès de Pittsburgh pour cette affaire. Pour elle, c'était beaucoup d'histoires pour pas grand-chose.

"Il convoqua également Mr Kennedy, à Washington, pour discuter de la part prise par Jack. Mr Kennedy était alors président de la Securities and Exchange Commission, et il obtempéra, malgré les travaux importants qui exigeaient sa présence à Washington.

Bien des années plus tard, Mr Saint John relata l'épisode dans le livre qui groupait les témoignages sur Jack, John Fitzgerald Kennedy... As We Remember Him:

"C'était lui la tête de ce groupe... Ce n'étaient pas de méchants gosses, mais des garmements empoisonnés. J'en étais arrivé à constater: 'Eh bien, j'ai deux tâches ici: d'une part diriger cette école, d'autre part diriger Jack Kennedy et ses amis.' Or, il fallait les surveiller étroitement. Ils s'attachaient dans l'âge ingrat. C'est pourquoi j'ai écrit à Mr Kennedy pour lui proposer une petite réunion à trois, avec Jack et lui. Il est venu et j'ai vidé le sac. J'étais très fâché... Mais, sur le plan psychologique, je trouvais très intéressant d'observer dans mon établissement deux frères pourtant si différents. Eh bien, la réunion à trois eut lieu et je n'ai fait grâce à Jack d'aucun de ses méfaits...

"Jack en a pris pour son grade et tout ce que nous lui avons dit lui a considérablement rabaisé le caquet; je crois qu'il a subitement mûri. D'autant plus que Mr Kennedy m'a entièrement soutenu, ce dont je lui ai été très reconnaissant.

"Bien des adolescents traversent une crise de ce genre et c'est leur rendre service que de se montrer sévère. Le père de Jack n'a pas cédé et il l'a réprimandé vertement avec son esprit irlandais. Avec Jack, il fallait doser la sévérité et l'humour. Jack en avait trop lui-même pour apprécier la pure sévérité. Quand je l'ai connu, petit nouveau dans mon collège, il avait déjà ce sourire charmant et charmeur qui, dans n'importe quel établissement, lui aurait permis de passer à travers bien des ennuis. Il était très sympathique, très attachant.

Heureusement, tout est bien qui finit bien. Nos deux lascars passèrent leur diplôme de fin d'études, en 1935. Bien que classé dans la seconde moitié de la classe, Jack reçut quand même la mention "doit réussir".

Lem a fait ses études universitaires à Princeton et a bien réussi dans sa carrière. Il est resté le meilleur ami de Jack, son confident, celui avec qui il partageait tant de souvenirs. Il reste encore parmi les meilleurs amis de la famille, un ami sur qui on peut toujours compter, à qui on peut tout demander, qui se trouve toujours là en cas de besoin. On peut même dire qu'il fait partie de la famille, et cela depuis le premier jour où il est arrivé au nombre des "surprises" de Jack.

Quant à Jack, j'aime à croire que cette sottise histoire des "Déchets" fut un moment décisif dans sa vie. Je suis certaine qu'il était bien penaud pendant cette confrontation avec son père et son directeur. Il a sûrement compris cette fois qu'il ne s'agissait plus de s'amuser. Sans doute achevait-il vraiment son "âge ingrat", comme disait Mr Saint John, avant d'accéder à une certaine maturité d'esprit. Toujours est-il que sa vie prit dès lors une nouvelle orientation.

En tant qu'épouse de Joe, je devais recevoir pour lui; or, étant donné ses activités croissantes en affaires et en politique, je trouvais rarement le temps de m'ennuyer. C'est ainsi que j'ai vécu l'âge d'or de l'industrie du cinéma, parce que j'étais la femme de Joe et qu'il en devint très vite un des promoteurs.

D'autres, tels que Louis B. Mayer, Jessie Lasky, les frères Schenk et Adolph Zukor, surent aussi profiter de la poule aux oeufs d'or. Et Joe possédait en outre l'avantage de connaître le monde de la finance et des opérations boursières. Quand il mit le pied à Hollywood, des clameurs s'élevèrent, prédisant que cet Irlandais en sortirait plumé et repentant. En fait, moins de trois ans plus tard, il dirigeait ou contrôlait trois firmes et les avait groupées avec Radio Corporation of America pour former la R.K.O., une firme puissante, concurrente de Paramount, Metro-Goldwyn-Mayer, Fox, Warner et Universal, et autres. Dans ces circonstances, j'eus l'occasion de connaître certaines vedettes, et j'en reçus à Hyannis Port ou à Bronxville.

Un des acteurs qui enthousiasmaient le plus nos enfants était Fred Thompson, un très bel homme et très intelligent (rien de moins que docteur ès lettres de Princeton). Avec son cheval, Silver King (admirablement dressé et aussi très intelligent), il était un des héros de westerns de l'époque. Joe payait Fred quinze mille dollars par semaine. Quant à Silver King, quand il ne transportait pas son maître par monts et par vaux, il profitait de la vie dans sa prairie écurie de vingt-cinq mille dollars, au plancher d'acajou.

On pouvait gagner tant d'argent dans le cinéma, à cette époque, que les grandes vedettes commencèrent à trouver insuffisants même leurs cachets et salaires, pourtant considérables, en les comparant aux profits réalisés par les firmes. Douglas Fairbanks, Mary Pickford, Harold Lloyd, Charlie Chaplin, et d'autres, décidèrent de ne pas renouveler leurs contrats venus à expiration, mais de former leurs propres compagnies et d'assurer la production de leurs films. Ils acceptaient les risques financiers, et la possibilité de réaliser de gros gains. C'est bien ce que fit Gloria Swanson, quand elle renoua avec vingt mille dollars par semaine que lui assurait son contrat avec la Paramount, pour se lancer dans sa propre entreprise. Il lui fallait pour cela un conseiller expert en affaires de ce genre.

Le meilleur conseiller-expert-directeur de Hollywood était Joe Kennedy. Je ne connaissais pas grand-chose à ses affaires, mais je sais qu'il aida Gloria à monter sa firme, "Gloria Productions, Inc.", dont il devint directeur.

Gloria lui en fut très reconnaissante. Elle m'avait confié ses embarras financiers. Mary Pickford avait sa mère pour la conseiller. Harold Lloyd avait son frère. Chacun, semblait-il, avait une aide compétente, sauf elle. Et vraiment il lui fallait quelqu'un comme Joe. Elle avait épousé le marquis Henris de la Falaise de La Coudraye (Hank, comme l'appelaient ses amis de Hollywood), un homme charmant, spirituel, très beau, parfaitement assorti à Gloria, mais peu au courant des affaires et surtout des opérations complexes de l'industrie du cinéma.

Parmi les films que Joe a faits pour les Gloria Productions, je me souviens en particulier de *The Trespasser* (1928). Joe pensait que ce film devait remporter un grand succès, et il décida de le lancer avec une publicité internationale, avec des soirées de gala dans des villes telles que Paris, Londres, New York, Los Angeles, et avec un énorme battage pour préparer le public.

Joe et moi, ainsi que sa soeur Margaret Burke (née Kennedy), nous embarquâmes donc pour la France, en juin 1928. Gloria nous rejoignit à Paris.

Ce fut le début d'une période fiévreuse, d'amusements mais aussi de crise.

- A SUIVRE -

382. Racine est Chicoutimi, Québec

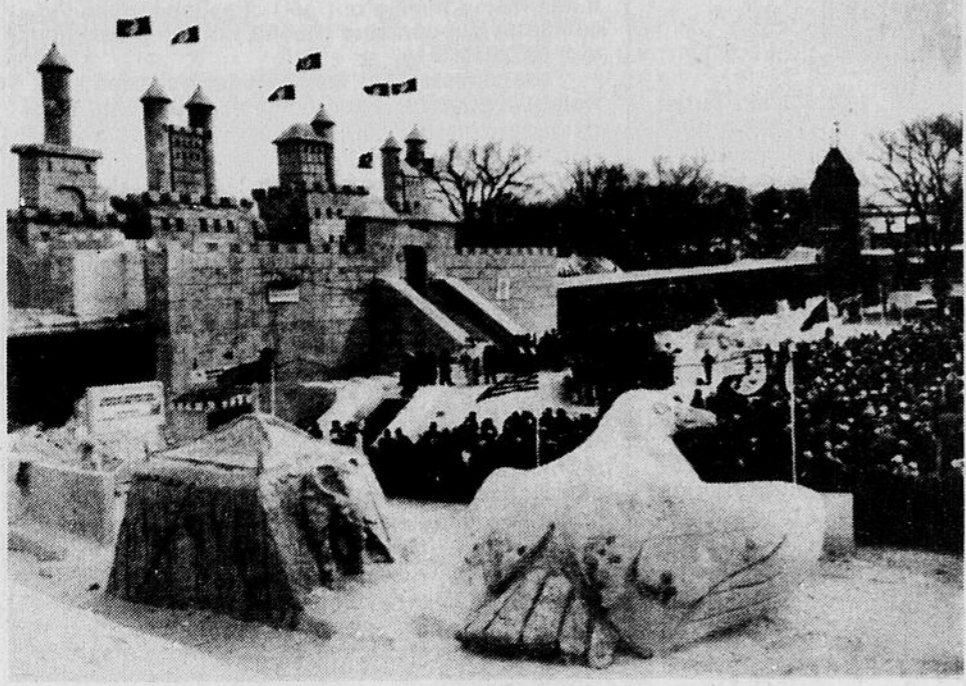
Une série qui traite de divers sujets référendaires tel, le Livre blanc, la souveraineté-association, du fédéralisme renoué, etc. Entrevue avec des personnalités politiques de la scène provinciale et régionale, une émission objective et informative.

DIFFUSION: MARDI 18h30, JEUDI 11h30, SAMEDI 11h30.

Tel: 545-1112 Disponibilité des services à Ville de Chicoutimi et Ville de Jonquière

Campagne référendaire libérale

Rien ne sera laissé au hasard



CHATEAU DE GLACE — Malgré un froid sibérien, plusieurs personnes s'étaient donné rendez-vous au Palais de glace du Carnaval de Québec, hier, afin de jeter un coup d'oeil sur les sculptures effectuées par des représentants de huit pays. (Laserphoto PC)

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — Les libéraux ne veulent rien laisser au hasard dans l'organisation de leur campagne référendaire et vont jusqu'à prévoir ce que devra contenir le bureau du secrétariat de comté.

Ce local devra non seulement être situé près d'un stationnement facile d'accès, mais "pour le bien-être des membres du secrétariat, il serait souhaitable d'avoir un réfrigérateur, du café, une bonne aération et un bon ameublement, quelques décorations et un éclairage suffisant".

Tous ces détails ont été expliqués samedi au conseil général du Parti libéral du Québec, par M. Pierre Bibeau, à l'aide d'un document de 34 pages rédigé par un auteur inconnu qui n'a rien laissé à l'improvisation.

Pour l'efficacité de ce secrétariat, dit le document, il faudra le munir:

- d'une photocopieuse Xéro ou d'un autre type d'appareil en bonne condition;

- d'une machine à écrire en ordre;
- de lignes téléphoniques en nombre suffisant pour la durée de la campagne;

— de réserves de papeterie et autres menus articles.

"Il faut que le secrétariat soit toujours des plus accueillants", dit le document qui en conclut que "le personnel devra être choisi pour sa vivacité, son initiative et sa capacité de travailler sous pression".

Il est clair que la campagne référendaire, comme toutes les campagnes menées par le PLQ, sera axée sur le contact personnel, précise le document.

"C'est possiblement par le comité de comté que se gagnera ou se perdra le référendum (...). Le rôle du comité de comté est essentiellement de réunir, sous une même direction, toutes les énergies qui veulent oeuvrer au triomphe du fédéralisme à l'intérieur de chaque comté."

Le document insiste sur cette nécessité d'accueillir toutes les énergies. En expliquant le fonctionnement du comité d'information qui sera présent dans chaque comté, on dit:

"Il lui faudra accepter d'accueillir dans ses rangs des gens d'autres partis politiques fédéralistes, s'ils ont la compétence requise. Ca ne peut d'ailleurs qu'élargir notre rayonnement en nous permettant des entrées additionnelles dans d'autres milieux."

québec en bref

Pas de sanctions contre le Canada

MONTREAL (Reuter) — Malgré le rôle joué par le Canada dans l'évasion de six diplomates américains, l'Iran n'a pas l'intention de rompre ses relations diplomatiques avec le Canada. Toutefois, seul le départ du premier ministre conservateur, M. Joe Clark, permettra un retour à la normale des relations entre les deux pays, a déclaré M. Sadegh Ghotbzadeh.

Dans une interview publiée lundi par le quotidien de langue française de Montréal La Presse, M. Ghotbzadeh précise que les relations irano-canadiennes ont fait l'objet d'une réunion du Conseil de la révolution iranienne, samedi dernier.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, qui avait affirmé que le Canada devrait "payer tôt ou tard son action", a affirmé avoir joué un rôle modérateur auprès de ses collègues du Conseil de la révolution. Il précise cependant que jamais l'éventualité de représailles n'a été soulevée au cours de la réunion.

Enquête retardée

MONTREAL (PC) — Les séances publiques de la Commission Keable sur les méfaits de la police ne reprendront que mercredi.

Un communiqué de la commission, publié dimanche, dit que c'est à la demande de la police de la Communauté urbaine de Montréal que l'on a décidé de cet ajournement.

La police de la CUM a voulu empêcher la commission d'obliger des agents de l'escouade antiterroriste de témoigner et en appelle de la décision de la Cour supérieure qui lui a refusé une injonction.

Sommet de l'horticulture

QUEBEC (PC) — Bien établies au Québec, les entreprises de transformation ne peuvent compter sur notre production fruitière pour s'approvisionner en matières premières.

C'est ce que révèle un document gouvernemental décrivant la situation de l'industrie horticole du Québec publié en prévision de la conférence socio-économique qui se tiendra sur le sujet les 13, 14 et 15 février à Trois-Rivières.

Nomination de Parent

QUEBEC (PC) — M. Raymond Parent, sous-ministre adjoint à l'Éducation, vient d'être nommé conseiller auprès du nouveau président du Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, M. Réal Mireault.

M. Parent était responsable jusqu'à maintenant du dossier des négociations avec les enseignants.

Le sexisme et la publicité

Le gouvernement entend donner l'exemple

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec entend appliquer dès le mois de mars une politique visant à bannir tout sexisme dans sa publicité.

Après avoir ainsi donné l'exemple, le gouvernement prévoit émettre des normes qui s'appliqueront à toute la publicité.

Le ministre d'Etat à la condition féminine, Mme Lise Payette, vient récemment de lever le voile sur ces intentions gouvernementales, lors d'une tournée référendaire qu'elle effectuait.

La lutte contre le sexisme dans la publicité s'inspirera des suggestions que le Conseil du statut de la femme a mises de l'avant dans son document de l'automne 1978 intitulé "Pour les Québécoises: égalité et indépendance".

Le conseil suggère dans le document la création d'un comité de surveillance de la publicité sexiste. Ce comité serait formé de représentants de l'Office de protection du consommateur, du Conseil du statut de la femme, d'associations féministes et du milieu de la publicité.

Toute la publicité du gouvernement doit être soumise au comité, selon la suggestion du Conseil du statut de la femme.

Quant à la publicité des entreprises privées, elle ne sera pas formellement tenue de recevoir l'approbation du comité. Ce dernier jouirait cependant d'un pouvoir moral face aux messages publicitaires.

Sexisme

Selon le Conseil du statut de la femme, c'est le principe suivant qui doit inspirer la préparation des messages: "la publicité ne doit pas être discriminatoire ni dévalorisante à l'égard des sexes".

Par discriminatoire, on entend une publicité qui "présente des caractéristiques liées au sexe et défavorise un sexe en faveur de l'autre".

La publicité dévalorisante est par ailleurs définie dans le document comme celle "qui porte atteinte à la dignité des personnes en les représentant dans une situation d'infériorité".

Ainsi, à moins que le fabricant ne puisse prouver que son produit ne

convient qu'à une seule catégorie de personnes ou à un seul sexe, les réclames publicitaires devraient s'adresser aux hommes autant qu'aux femmes, suggère le conseil.

Dans une série de réclames, chaque sexe devra être représenté de façon égalitaire, même dans le choix des voix de personnes qui transmettent dans les messages télévisés les détails sur les produits (les "voice-over").

Qui plus est, on recommande, pour abolir toute forme de sexisme, de répartir équitablement les âges, les occupations professionnelles, familiales et sociales des utilisateurs des deux sexes dans la représentation d'activités liées à l'utilisation d'un produit.

Immatriculation

Vignette autocollante bonne pour quatre ans

QUEBEC (PC) — Le ministre des Transports du Québec a présenté hier la vignette autocollante qui permettra aux automobilistes de conserver pendant quatre ans leur plaque d'immatriculation de 1979.

Cette vignette, de couleur rouge et grise, devra être apposée dans l'espace réservé à cette fin, dans le coin inférieur droit de la plaque. Elle a été conçue de façon à supporter les conditions climatiques les plus diverses.

Pour se la procurer, les automobilistes pourront procéder comme dans le passé, soit par la poste d'ici au 29 février, soit en se présentant d'ici au 31 mars dans une succursale du Bureau des véhicules automobiles ou dans l'une des 800 caisses populaires participantes.

Economie

Par l'adoption de la plaque d'immatriculation semi-permanente, le ministre des Transports prévoit réaliser une économie d'environ \$6 millions sur quatre ans.

Le ministre Denis de Belleval a expliqué en conférence de presse que ce système, déjà en vigueur dans six provinces canadiennes et dans une trentaine d'États américains, permettra également au Bureau des véhicules automobiles d'effectuer plus facilement la mise à jour de son fichier informatisé sur l'immatriculation.

Par ailleurs, le certificat d'immatriculation, qui lui aussi sera émis dès à présent pour une période de quatre ans, facilitera le traitement de chacune des demandes.

Le renouvellement du certificat se fera également par l'apposition d'une vignette qui portera le même

numéro que celui apparaissant sur la vignette de la plaque.

Enfin, le ministre des Transports a fait savoir que le coût d'immatriculation des véhicules de promenade demeurera inchangé

cette année.

Seule l'immatriculation des véhicules, dont le coût est calculé d'après la masse totale de la charge, sera augmentée. Les autobus et les véhicules de ferme seront exemptés de cette augmentation.

LES CINÉMAS FRANCE FILM

LE VAMPIRE DE CES DAMES

POUR TOUS

ENFIN! UNE COMÉDIE QUI A DU MORDANT!

Les aventures cocasses du Don Juan de la nuit.

"SACRÉE BALADE POUR LES GROS BRAS"

PETER FONDA JERRY NEED

ROYAUME 1

1414 R. FAUCON CHICOUTIMI 545-4700

saguenay

430 R. BELLEFLEUR 548-8811

bellevue

322 R. ALBERTINE JONQUIÈRE 542-1519

Syly l'insatiable

3 films

elysée

TAMARA

COMMENT J'AI ENTERRÉ MA VIE DE JEUNE FILLE

FAIS MOI TOUT

14 ANS

centre

capitol

Plus 2^e film

aux cinémas suivants: 544 R. ST DOMINIQUE JONQUIÈRE 542-8911 77 R. RACINE CHICOUTIMI 541-3811

L'ÉTRANGER

LE 8^e PASSAGER

ALIEN

14 ANS

2^e FILM

Butch Cassidy et le Kid: premiers exploits

3^e SEMAINE

dans l'espace, personne ne vous entend crier

ROYAUME 2

1414 R. FAUCON CHICOUTIMI 545-4700

L'HISTOIRE D'UN VIOL

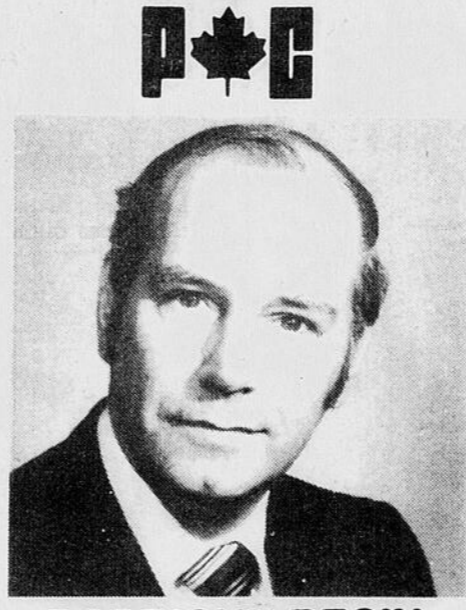
POUR TOUS

MOURIR A TUE-TÊTE

L'AMOUR EN FUIITE

ROYAUME 3

1414 R. FAUCON CHICOUTIMI 545-4700



RODRIGUE BEGIN
Le meilleur candidat!
DANS LE COMTE CHICOUTIMI

Un aéroport de catégorie II à St-Honoré

L'aéroport de St-Honoré et l'école de pilotage du CEGEP de Chicoutimi sont toujours privés du système de vol aux instruments.

La faute en est attribuable à la négligence des députés libéraux Paul Langlois et Marcel Dionne de Chicoutimi. Même l'ancien ministre Marcel Lessard, qui était député de St-Honoré et de Chicoutimi-Nord, n'a pas voulu ou fut impuissant à combler ce besoin.

C'est pourquoi nos étudiants en pilotage doivent terminer leur entraînement à Rimouski et que notre région est la seule du Québec à être encore privée d'un aéroport de catégorie II.

Le candidat conservateur Rodrigue Bégin s'engage à faire les démarches nécessaires pour résoudre ce problème.



N'OUBLIEZ-PAS D'ECOUTER VOTRE CANDIDAT

RODRIGUE BEGIN

A CJPM-TV
JEUDI - 7 - 18h25
SAMEDI - 9 - 22h00
MARDI - 12 - 18h25
VENDREDI - 15 - 18h25

A CKRS-TV
MARDI - 12 - 18h55
SAMEDI - 9 - 19h55
ET JEUDI - 14 - 19h00

Esquisse de l'école de pilotage de St-Honoré. Le candidat conservateur RODRIGUE BEGIN travaillera à l'installation d'un système de vol aux instruments que les libéraux PAUL LANGLOIS, MARCEL DIONNE et MARCEL LESSARD ont toujours refusé.

VOTONS POUR Le meilleur candidat! VOTONS Rodrigue Bégin

ANNONCE RÉSERVÉE ET PAYÉE PAR RENE BELLEY, 806, MGR-RACINE, AGENT OFFICIEL DE RODRIGUE BEGIN.



PHOTO DE L'ANNEE — Cette photographie de Edward Pegan, du Globe and Mail de Toronto, a été choisie la photographie de 1979 par le service photographique de La Presse Canadienne. Elle met en vedette un policier de Toronto et un bouvillon qui semble bien inquiet. En liberté non autorisée, le bouvillon n'a été repris qu'après une escapade de cinq kilomètres.

(Laserphoto PC)

En janvier

Le Canada vend pour \$174 millions d'or

OTTAWA (PC) — L'Etat a vendu le mois dernier pour \$174 millions de ses réserves d'or sur le marché, dans le dessein de réduire sa dépendance à l'égard du prix volatil du métal précieux. Le ministère des Finances a fait savoir, lundi, que la vente de 250,000 onces d'or au prix moyen de \$690 l'once avait permis au gouvernement de rembourser \$300 millions empruntés aux banques du pays pour soutenir le dollar.

Cette vente d'or fait partie d'un plan annoncé dans le budget du ministre des Finances John Crosbie, en décembre dernier, de vendre un million des 22 millions d'onces de métal jaune afin de réduire la proportion d'or que l'Etat détient dans ses réserves officielles.

A la suite de cette vente, l'Etat détient tout de même encore 80 pour cent d'or

dans le total de ses réserves, lesquelles comprennent aussi des devises étrangères et des droits de tirage spéciaux (DTS).

Au moment où il y a deux mois le gouvernement annonçait son intention de réduire son avoir en or, le métal valait moins de \$400 l'once. Il se vend actuellement à \$680 environ l'once.

Consolidation du dollar

Cette vente d'or ainsi que l'affermissement du dollar ont permis à l'Etat de rembourser \$300 millions d'un

crédit de \$5.5 milliards, consenti en 1977 et 1978 par des banques canadiennes et étrangères, pour soutenir le dollar sur les marchés des changes.

Le gouvernement dispose toujours de \$2.5 milliards de la tranche canadienne de crédit jusqu'à l'automne 1984, et de \$3 milliards de la tranche étrangère jusqu'au printemps 1985.

Le remboursement de l'emprunt indique une amélioration de la tenue du dollar, qui a monté de plus d'un cent à 86.30 cents américains à la fin de janvier.

Le "Sunday Post" fermera bientôt

OTTAWA (PC) — Le "Sunday Post" est à la veille de fermer. Le conseil d'administration du journal doit décider de son avenir, jeudi, a dit le directeur Bob Ashley, lundi.

Dans les deux derniers numéros de cet hebdomadaire fondé il y a dix-neuf mois, la direction a lancé à la une un pressant appel au public et aux annonceurs les invitant à soutenir le journal tant en tirage qu'en publicité.

Selon M. Ashley, à défaut d'une prompt réponse la publication cessera de paraître prochainement.

D'autre part, la semaine dernière, l'éditeur, Edgar Leigh, a démissionné de son poste, faisant valoir l'intention de plus en plus manifeste des administrateurs dans la rédaction du journal.

Le "Sunday Post" n'a cessé de perdre de l'argent depuis son lancement en juillet 1978. Mais de l'avis de M. Ashley, l'argent n'est pas le problème.

Le conseil d'administration est prêt à nous appuyer, a-t-il dit, si nous pouvons le convaincre que le public d'Ottawa est disposé à acheter un journal du dimanche. Il a ajouté que c'était la dernière tentative pour sauver la publication.

Le "Sunday Post" tire à 10,000 exemplaires environ. Le premier appel lancé au public a recueilli 600 abonnements supplémentaires, ce qui selon M. Ashley, n'est pas assez. Peu d'annonceurs y ont fait écho.

canada en bref

Incendie tragique

BALSAM CREEK, Ont., (PC) — Cinq membres d'une même famille ont péri dimanche, dans l'incendie de leur demeure située à Balsam Creek, non loin de North Bay.

Les victimes ont été identifiées comme étant Robert et Ethel Clarke, leur fille Debbie Brush, âgée de 28 ans, et ses deux enfants, Timmy, 8 ans, et Robert 3 ans.

La demeure en bois d'un étage et demi était déjà enveloppée de flammes quand les 15 membres de la brigade de pompiers volontaires sont accourus sur les lieux. Ils n'ont pu porter secours aux malheureuses victimes.

Incendie à Brampton

BRAMPTON, Ont., (PC) — Le quartier des affaires de Brampton était fermé lundi matin à la circulation alors qu'un immeuble de trois étages était la proie des flammes. Une trentaine d'entreprises commerciales étaient fermées en raison de l'incendie dont une dizaine se trouvaient au rez-de-chaussée de l'immeuble situé à l'intersection des deux principales artères de la ville de Brampton et qui occupe à lui seul près de la moitié d'un pâté de maisons.

Négociations rompues

SUDBURY (PC) — Les négociations ont été rompues dimanche entre le Conseil scolaire de Sudbury et la Fédération des enseignants du secondaire de l'Ontario. Tout indique que les 870 enseignants du secondaire débrayeront mercredi.

Le conseil scolaire s'est réuni d'urgence lundi soir.

La grève affecterait 13,710 écoliers répartis dans 17 écoles secondaires. C'est la première fois que les enseignants du niveau secondaire de la région de Sudbury sont impliqués dans une grève.

Les questions en litige sont une allocation de vie chère, les salaires et la durée du prochain contrat après 12 mois de négociations.

Subventions de \$34 millions

TORONTO (PC) — Trente villes ontariennes vont recevoir plus de \$34 millions cette année pour améliorer le milieu urbain.

Le gouvernement fédéral fournira la moitié des fonds, alors que la province et les municipalités contribueront le solde à égalité.

Enquête sur le déraillement de Mississauga

Un seul témoin entendu

MISSISSAUGA, Ontario, quête sur le déraillement (PC) — Un seul témoin a pu être entendu, lundi, à l'en-

quête sur le déraillement du 10 novembre dernier, qui a causé l'évacuation

des 240,000 citoyens de cette ville de la banlieue de Toronto à cause du danger causé par des wagons-citernes pleins de gaz.

Il s'agit du détective Boyd Brown, photographe de la police régionale de Peel, qui a soumis aux commissaires-enquêteurs une centaine de photos de l'accident.

Me Chalmers a passé à une seconde objection. Il a reproché à la commission d'avoir exigé le dossier des membres du personnel du train accidenté, contenant des informations remontant à 20 ans et n'ayant rien à voir avec le déraillement.

La presque totalité de la journée a par ailleurs été occupée par l'avocat du CP Rail, Me Norman Chalmers, qui a soulevé deux plaintes devant le juge Samuel Grange, qui dirige l'enquête.

Me Chalmers s'est tout d'abord plaint du harcèlement dont des employés de CP Rail auraient été les victimes, de la part de trois policiers chargés par la commission de faire enquête sur l'accident. "Il ne s'agit pas ici de faire enquête sur CPR, a lancé Me Chalmers. Ces gens (les employés de CP Rail) ne sont pas des criminels."

Selon l'avocat, les employés auraient été menacés par des phrases comme celle-ci: "C'est votre dernière chance de changer votre déposition" ou "La compagnie ne vous protégera pas".

Rejet

Le juge Grange a rejeté la plainte de Me Chalmers, disant que le moment n'était pas venu d'entendre les policiers et qu'il voulait procéder le plus rapidement possible à l'enquête elle-même.

Ne se tenant pas pour

Aux Etats-Unis

Hydro-Ontario exporte pour \$155 millions

PETERBOROUGH, Ont. (PC) — Les exportations de courant électrique aux Etats-Unis ont rapporté à l'Hydro-Ontario plus de \$155 millions l'an dernier.

Le président du conseil de la société, M. Hugh Macaulay, qui prenait la parole devant le club Rotary de Peterborough, lundi, a expliqué que grâce à la vente de 11.6 millions de mégawatts-heures, les consommateurs d'électricité ontariens payaient sept pour cent environ de moins.

Les exportations de courant aux Etats-Unis ont augmenté et rapporté plus de \$400 millions au cours des trois dernières années. Certaines personnes, a

dit M. Macaulay, sont contre le fait que l'Hydro-Ontario exporte de l'électricité aux Etats-Unis. Elles ont l'impression que les ressources ontariennes sont exploitées à l'avantage d'autrui.

"Le fait est, a-t-il précisé, que plus de 95 pour cent du courant qu'elle exporte est produit à partir de charbon américain. L'Ontario importe une matière première, le charbon, et la revend comme un produit fini qui est l'électricité. Le revenu permet de payer le charbon américain que l'Hydro achète pour combler les besoins de l'Ontario et compenser une partie de ses frais de production d'électricité."

Déchets nucléaires

Des contrôles plus sévères

KINGSTON, Ontario (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures a révélé, au cours du week-end, que le gouvernement était sur le point d'imposer des contrôles plus sévères sur les livraisons de déchets nucléaires, au moment où il a été renversé aux Communes.

Mme Flora MacDonald a tenu à préciser, cependant, que la quantité de ces déchets expédiés aux Etats-Unis était minime.

Un journal de Kingston a soutenu, la semaine dernière, que ces déchets nucléaires sont recyclés pour servir à des fins militaires aux Etats-Unis.

A Ottawa, M. Hal Tracey, d'Energie atomique du Canada, a expliqué que le Canada achetait son uranium enrichi des Etats-Unis et devait, en vertu de son contrat, retourner aux Etats-Unis le combustible ayant servi.

L'uranium sert aux réacteurs expérimentaux de Chalk River, en Ontario, et aux petits réacteurs de diverses universités canadiennes.

Mme MacDonald a reconnu que le public avait le droit d'être préoccupé par les livraisons de déchets

dangereux et que c'est pour cette raison que le gouvernement voulait légiférer en ce sens.

BRASSERIE DU ROYAUME

MUSICIENS ou CHANTEURS
pour vos divertissements
DU MERCREDI SOIR
AU SAMEDI SOIR

EN VENTES
cette semaine
GAETAN LEVESQUE

LE RENDEZ-VOUS des BONS MANGEURS

SAMEDI SOIR
DE 17h à LA FERMETURE

BARON DE BOEUF
SERVI AVEC POMME DE TERRE AU FOUR
ET SALADE DU CHEF **\$3.25**

1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

SIMPLE COMME BONJOUR!

**Seul ou avec d'autres,
il sera maintenant très simple
de créer une compagnie au Québec.**

**Avec l'entrée en vigueur du nouveau régime de la
loi sur les compagnies le 30 janvier 1980, il sera
plus facile de constituer une compagnie et de
l'administrer.**

**Pour de plus amples renseignements vous pouvez
vous adresser au bureau de Communication-Québec
de votre région ou encore à la Direction des
compagnies du ministère des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières:**

Montréal
873-5324

Québec
643-5253

Gouvernement du Québec
Ministère des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières
Direction des compagnies